

BANQUE



Maroc: BCP réalise avec succès son augmentation de capital

P.2

BANQUE



Bola Adesola, nouvelle PCA d'Ecobank Nigeria

P.2

NEWS



Niger : le président Bazoum nomme Moustapha Liman Chafi conseiller spécial

P.2

ASSURANCE



Maroc : une acquisition qui accentue le recul des banques françaises en Afrique

P. 3

DANS LE DOSSIER

Editorial de Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement



Pages 06

ENTRETIEN

« Nous avons à date, 15 institutions financières prêtes à financer les prestataires de service d'assainissement »



Dieynaba Thiam-Ka, Chef d'équipe USAID/Washfin Sénégal

Pages 14

DOSSIER SPÉCIAL RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC  SpeakUpAfrica

L'assainissement autonome, le nouvel or du Sénégal



Pages 06-21

Rencontre avec Wave Mobile Money, la startup à plus forte croissance en Afrique



Coura Tine Sène - Directrice Générale de Wave Mobile Money

Pages 05

M 01910 - 84 - F: 4,00 € - RD



Maroc: BCP réalise avec succès son augmentation de capital

La Banque Centrale Populaire (BCP) a clôturé avec succès son augmentation de capital pour un montant de 278.205.871 dirhams (30,79 millions de dollars). La demande ayant été forte, la banque a pu exercer l'intégralité de la clause d'extension. Le groupe a ainsi émis 1.717.527 actions, au prix de 263 dirhams (29,12 dollars) par action, soit 50% du capital existant. L'opération fait ainsi passer le capital social de la BCP de 2.022.546.560 dirhams (223,9 millions de dollars) à 2.033.124.730 dirhams (225,074 millions de dollars). « Ces réalisations traduisent la confiance des actionnaires de la BCP en les perspectives d'évolution de la banque, en dépit d'un contexte économique et sanitaire difficiles », indique le groupe bancaire dans un communiqué.



Kamal Mokdad

Bola Adesola, nouvelle PCA d'Ecobank Nigeria

Ecobank Nigeria a annoncé, mercredi 29 septembre, la nomination de Mme Bola Adesola au poste de président du conseil d'administration. « Mme Bola Adesola a été nommée à la tête du conseil d'administration, à la suite de la fin du mandat de M. John Aboh, un professionnel très respecté avec plus de trente-trois (33) années d'expérience dans le secteur bancaire », a commenté la filiale de Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Bola Adesola a été cooptée notamment pour ses qualités de leadership louables et son expérience d'avoir mené avec succès des initiatives d'expansion dans plusieurs banques. Avant sa nomination, Bola Adesola était directrice générale de Standard Chartered Nigeria pendant 8 ans. Elle a supervisé les filiales ouest-africaines de la banque, notamment au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Gambie, et en Sierra Leone.



Bola Adesola

Niger : le président Bazoum nomme Moustapha Liman Chafi conseiller spécial



Moustapha Liman Chafi

Moustapha Ould Liman Chafi se remet en selle. Autrefois conseiller de l'ombre chargé des « bons offices » de l'ex-président burkinabé Blaise Compaoré, réputé proche également des présidents maliens feu Amadou Toumani Touré, nigérien Mahamadou Issoufou, sénégalais Macky Sall, togois Faure Gnassingbe, ghanéen Nana Akufo-Addo et de l'ex premier Ministre ivoirien Guillaume Soro, le mauritanien a été nommé par décret daté du 24 septembre 2021 conseiller spécial du président du Niger Mohamed Bazoum. Celui que l'on surnomme le Jacques Foccart sans mallettes du Sahel est un homme opérationnel dans la diplomatie silencieuse. Réputé introduit au Qatar et en Turquie où il a tissé des réseaux solides, Moustapha Chafi est aussi un fin connaisseur des chefferies nomades du Sahel et du grand désert du Sahara.

Cameroun: Nicolas Pichou à la tête de Société Générale

Début octobre, le directeur général de Société générale Cameroun (SGC), le Français Nicolas Pichou, a pris ses nouvelles fonctions à la tête de la filiale locale, où il occupait les fonctions de directeur général adjoint depuis deux ans. Il remplace la sénégalaise Marème Mbaye Ndiaye nommée en juin dernier au poste de directrice de la région Afrique centrale et de l'Est du groupe bancaire français. Agé de 41 ans, ce financier de formation compte une quinzaine d'années d'expériences dont plus de la moitié passées en Afrique. Entre 2013 et 2016, il a été entre autres, responsable du développement commercial de la filiale Ghanéenne et superviseur des relations avec les multinationales où il a notamment élaboré de nouveaux produits pour la banque d'affaires avant son passage entre 2016 et 2018 au Sénégal en qualité de directeur commercial Entreprises.

Segun Ogunsanya, nouveau PDG de Airtel Africa plc

Olusegun « Segun » Ogunsanya a pris ses nouvelles fonctions de PDG d'Airtel Africa plc le 1er octobre 2021 et a rejoint le conseil d'administration. Auparavant, Segun occupait le poste de directeur général et PDG d'Airtel Nigeria et était responsable de la gestion globale des opérations pour le marché le plus développé de la Société. Segun compte plus de 25 ans d'expérience en gestion d'entreprise dans les domaines de la banque, des biens de consommation et des télécommunications. Avant de rejoindre Airtel en 2012, Segun a occupé des postes de direction chez Coca-Cola au Ghana, au Nigeria et au Kenya (en tant que directeur général et PDG). Il a également été directeur général de la société Nigerian Bottling Company Ltd (détenue par Coca-Cola Hellenic) et chef du Groupe des opérations bancaires de détail chez Ecobank Transnational Inc, couvrant 28 pays en Afrique. Il est par ailleurs ingénieur électronicien et également expert-comptable. Airtel Africa plc est l'un des principaux fournisseurs de services financiers mobiles et de télécommunications en Afrique, avec une présence dans 14 pays du continent.



Segun Ogunsanya

LE MENSUEL DES AFFAIRES Financial Afrik

Directeur général
Dia El Haj Ibrahim, Nouakchott

Directeur de publication
Adama Wade
adama.wade@financialafrik.com

Directeur de la Rédaction
Achille Mbog Pibasso, Douala

Rédacteur en chef
Messanh Ledy, Lomé

Grand reporter
Rodrigue Fenelon Massala

Rédaction
Dominique Mabika, FA TV
Messanh Ledy, Lomé
Daouda B Koné, Bamako
Albert Savana, Abidjan
Achille Mbog Pibasso, Douala
Amadjiguène Ndoye, Dakar
Alexandre Varel, Paris
Zineb Filali, Casablanca
Abashi Shamamba, Casablanca
Ibrahima Dia, Dakar
Issouf kamagate, Abidjan
Mireille Patricia Abié, Abidjan
Mamadou Diallo, Conakry

Chroniqueurs
Maria Nadolu, Bucarest
Pierre Delval, Genève

Ambassadeur itinérant
Ballia Moussa Keita

Représentation Maroc
Ibrahima Thiam
it@regienordsud.com

Représentation Togo-Bénin
Daniel Djagoué

Administration
Ariane Adissa, Dakar

Technique
Conception, Réalisation & web marketing
Diye Sarr

Webmaster
Foulah Baldé

Caméra FA TV
Gilvès Naélvis Embounou Likibi

Distribution
Prestalis, France
Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, Gabon, Bénin, Togo, Brazzaville, Ethiopie

Dossier de presse
2013/99

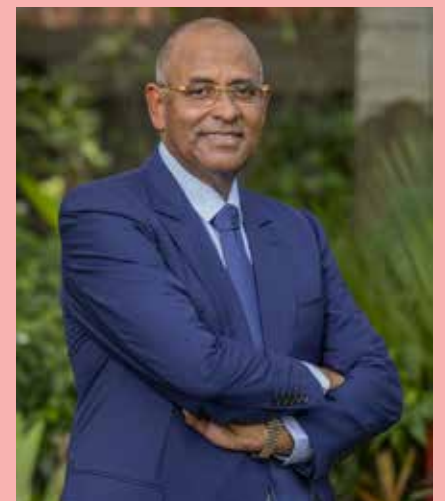
Impression:
IMPRIMERIE DU CENTRE
www.groupekassir.com

FinancialAfrik est édité par l'agence 3MC.com (Nouakchott) et Intermedia SARL (Dakar)
contacts: redaction@financialafrik.com



Côte d'Ivoire: pourquoi Patrick Achi est-il cité dans les Pandora Papers ?

Cette nouvelle affaire d'argent dissimulé, qui vient allonger la liste des dirigeants déjà épinglés par les Panama Papers il y a cinq ans, cible des dizaines de responsables politiques qui dissimuleraient leur fortune derrière des sociétés-écran anonymes. Surprise pour la Côte d'Ivoire : le nom du Premier ministre Patrick Achi y est mentionné. Une information biaisée puisque la société associée à son nom, pour laquelle aucune irrégularité n'a été constatée, a été créée en 1998, alors qu'il exerçait dans le privé. Des centaines de responsables politiques issus de plus de 90 pays parmi lesquels figure un roi, sept Présidents et quatre chefs de gouvernement en exercice sont cités. À l'origine de ces nouvelles révélations, la fuite de quelque 12 millions de documents confidentiels, transmis au Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) par une source anonyme, issus des archives de cabinets spécialisés dans la création de sociétés offshore dans les paradis fiscaux. Coup de tonnerre en Côte d'Ivoire : le premier ministre Patrick Achi y est mentionné comme ayant contrôlé une société aux Bahamas jusqu'à 2006, à minima. Une affirmation pour le moins laconique au vu des enjeux. Cette présomption de culpabilité appelle quelques précisions. En 1996, alors qu'il était entrepreneur et consultant en stratégie, Patrick Achi a créé à Abidjan la société « Stratégie et Management Consultants », qui a travaillé pour de nombreux clients privés ou publics en Côte d'Ivoire, dans le respect de ses obligations légales, fiscales et sociales. Dans la perspective de missions à



l'international susceptibles de découler de son activité de consultant, une société a été immatriculée en 1998 à l'étranger. Celle-ci a-t-elle servi à couvrir des affaires délictueuses, à détourner des fonds publics ou à échapper au fisc ivoirien, comme le laisse penser cette enquête ?

Aucune transaction illicite ou irrégulière n'a pour l'instant été révélée par l'enquête. Mais surtout, selon nos informations, cette société offshore n'a au final jamais exercé la moindre activité, ce qui a amené Patrick Achi à y mettre un terme en 2006. Finalement, la seule chose qui lui soit reprochée, c'est d'avoir créé une société offshore en 1998... alors qu'à cette époque, Patrick Achi n'exerçait aucune fonction politique, institutionnelle ou de cabinet. Aucune affaire suspecte n'ayant été mise à jour, aucun magot n'ayant été localisé dans un paradis fiscal, on peut s'interroger sur la motivation de cette stigmatisation.

Maroc : vers une acquisition qui accentuera le recul des banques françaises en Afrique

Les négociations sont bien engagées. Le Groupe Holmarcom, présent dans les services financiers (Assurance avec Atlanta-Sanad), l'immobilier, la Logistique et l'eau minérale, est sur le point d'acquiescer Crédit du Maroc, filiale du groupe français Crédit Agricole SA. La transaction avec le groupe français porterait sur la totalité de sa participation dans Crédit du Maroc, soit près de 78,7%. Aux côtés du Crédit Agricole SA, le tour de table de Crédit du Maroc est complété par Wafa Assurance (10,73%) et divers investisseurs (10,56%). «L'accord s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer les activités d'assurance et les opérations en Afrique du groupe, qui opère également dans l'agroalimentaire, l'immobilier et la logistique», a déclaré Holmarcom dans un communiqué. Pour sa part, Crédit Agricole SA confirme les pourparlers. «Ces discussions sont à un stade préliminaire sans aucune certitude quant à la matérialisation d'une cession de sa filiale marocaine», a précisé la Banque.

«Crédit Agricole S.A. communiquera en temps voulu si ce projet venait à se concrétiser – conformément à la réglementation applicable – et dans l'intervalle, ne commentera pas plus avant sur ce sujet», a ajouté le groupe bancaire.

Si les négociations, «très avancées» se concrétisaient, c'est la présence française dans le système financier marocain qui s'en trouverait une nouvelle fois diluée. De la toute puissance du secteur financier de l'Hexagone dans les années 90, il n'en reste plus que des seconds rôles assurés par Société Générale, BNP Paribas (BMCI) et ...Crédit du Maroc.

Ces trois enseignes arrivent loin derrière le trio marocain de tête constitué de Attijariwafa bank, de la Banque Centrale Populaire (BCP) et de Bank Of Africa (BMCE Group). De la même manière que dans le secteur bancaire, le monde marocain des assurances a vu, au milieu des années 2000, un passage de témoin entre nationaux et français. Autrefois leader, Axa est reléguée à la cinquième



Mohamed Hassan BENSALAH

position, vaincue par les dynamiques des concentrations et les logiques de la bancassurance qui ont profité à Wafa Assurance, RMA (Groupe BMCE), Attamine Chaabi (BCP) ou encore Saham (Sanlam).

À travers cette acquisition en cours, le groupe Holmarcom, propriété de la famille Bensalah, ajoute à son arc une enseigne bancaire indispensable dans son développement en Afrique où il

est présent dans 6 pays. Acquéreur en mai dernier de 51% de l'assureur kenyan Monarch Insurance, Holmarcom fait assurément partie des enseignes marocaines qui montent sur le continent. Quant à Crédit Agricole, elle confirme son désintérêt de l'Afrique au profit d'un recentrage sur le vieux continent à lequel ne résiste plus que Société Générale, BNP Paribas ayant encore cédé 4 filiales sur le continent entre 2019 et 2020.

Pour rappel, en 2008, la banque mutualiste française avait cédé ses filiales dans plusieurs pays d'Afrique Subsaharienne au groupe marocain Attijariwafa Bank. En retour, le groupe français s'était renforcé dans sa filiale marocaine en acquérant 24% de parts supplémentaires auprès de Wafa Assurance (Groupe Attijariwafa Bank). Ce n'était apparemment qu'un répit. En 2016, des pourparlers avaient été engagés avec Saham sans succès. Aujourd'hui, tout dépendrait de la mise de Holmarcom. Autrement dit, les négociations ne bloqueraient que sur la valorisation. A suivre.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAHAM Assistance change de dénomination et devient : « Africa First Assist »

Casablanca, le 20 Septembre 2021 - Un tournant majeur dans l'histoire d'un pionnier ! SAHAM Assistance change de dénomination et devient dès aujourd'hui : **Africa First Assist**. Ainsi, la compagnie affiche désormais son ancrage africain et son rayonnement continental, acquis tout au long de ses 40 ans d'existence.

En effet, la compagnie propose aujourd'hui ses solutions d'assistance à travers 21 pays du continent, au profit de millions d'assurés. Aussi, la dénomination de la Compagnie se devait-elle d'évoluer pour refléter sa dimension panafricaine et traduire son leadership continental. D'où l'adoption d'un nouveau nom qui affiche clairement l'**identité panafricaine de la Compagnie (Africa)**, tout en revendiquant son statut de **leader continental de l'Assistance (First Assist)**.

A cette occasion, Driss Chafik, Directeur Général de Africa First Assist, explique que ce rebranding « *confirme le passage à une nouvelle dimension de développement pour faire de notre compagnie la référence sur le continent africain* ». Et d'ajouter que « *l'installation de cette nouvelle marque ouvre également des perspectives prometteuses de croissance à l'international, avec un fort potentiel de création de valeur pour nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs.* »

Déploiement d'une nouvelle identité visuelle

L'installation de la marque Africa First Assist est un événement majeur qui se traduira notamment par l'adoption d'un nouveau logo, le déploiement d'une nouvelle signalétique à travers nos points de vente en Afrique ainsi que la mise en ligne d'une nouvelle plate-forme digitale couvrant le continent.

Enfin, une vaste campagne de communication 360° démarre aujourd'hui autour de la nouvelle marque à destination du grand public et de l'ensemble de nos partenaires et parties prenantes à travers le continent. L'objectif de cette campagne, déployée via les médias locaux et internationaux à audience africaine, est de dévoiler les éléments de l'identité visuelle de Africa First Assist et d'en expliquer le sens et la portée.

A propos de Africa First Assist

Africa First Assist est une compagnie qui opère dans le domaine de l'assistance couvrant les principales activités : Voyage, Véhicules, Domicile, Médical et Décès.

Présente au Maroc depuis 1981, Africa First Assist s'est engagée dans la politique de développement continentale et propose aujourd'hui des solutions d'assistance dans **21 pays africains, à des millions d'assurés.**

Grâce à l'engagement et au professionnalisme de ses **300 collaborateurs et 460.000 prestataires** dans le monde mobilisés 24h/7j, Africa First Assist délivre une qualité de service connue et reconnue qui lui a valu d'être certifiée **ISO 9001 V2015** et **SERVICERT**.



Wafa HOLDING

Construire l'avenir

PÔLES D'ACTIVITÉS

IMPORT, EXPORT
ET DISTRIBUTION

BÂTIMENTS
ET TRAVAUX
PUBLICS & GROS
OUVRAGES

INDUSTRIE
ET
AGROALIMENTAIRE

AGRICULTURE

AGRO-
INDUSTRIE

Transport
et
Logistique

BANQUE
ET
FINANCE

MINES
ET
HYDROCARBURES

PÊCHE

CONSTRUCTION
ET
PROMOTION
IMMOBILIÈRE



Rue 42-66 • Tevragh Zeina • B.P. 40008 - Nouakchott - Mauritanie

Tél : +222 45 25 16 91 / 222 45 25 63 76 Fax : +222 45 25 38 39 / +222 45 25 72 47

info@wafaholding.mr

<http://www.wafaholding.mr/>

Coura Tine Sène - Directrice Générale de Wave Mobile Money

« Nous restons concentrés sur notre mission qui est d'offrir un accès simple, rapide et à moindre coût aux services financiers de base pour tous... »

Une licorne qui change le quotidien de ses usagers. Wave comme son nom l'indique est la nouvelle vague qui révolutionne en ce moment les services de transfert et de paiement au Sénégal. «Un business model plus juste pour tous les acteurs, allant des banques partenaires aux clients finaux en passant par les partenaires agents et marchands», comme le déclare Coura Tine Sène, Directrice Générale de Wave Mobile Money.

Comment présenteriez-vous Wave dans son tour de table et ses investissements ?

Wave Mobile Money est une Fintech à fort impact opérant exclusivement en Afrique. C'est aussi l'une des startups avec le plus fort taux de croissance du continent. Nous offrons des services financiers mobiles à forte proposition de valeur avec l'ambition de promouvoir l'inclusion financière en Afrique sub-saharienne où encore en 2017 près de 60% des populations n'avaient toujours pas accès à des services financiers.

Nous rendons les transactions financières (envoi, retrait et dépôt d'argent, paiements de factures, etc.) aussi simples qu'envoyer un sms avec une solution extrêmement facile d'utilisation, financièrement abordable, et donc radicalement inclusive. Aujourd'hui, après 3 ans d'activité au Sénégal, plus de la moitié de la population adulte utilise activement notre solution. Pour atteindre ces résultats, nous avons investi au niveau technologique, aussi bien pour les clients que pour notre réseau d'agents, en les dotant d'outils performants leur permettant de faire leurs opérations facilement, rapidement et en toute sécurité. Au delà du réseau d'agents et de la technologie, nous avons également investi pour mettre en place un business model plus juste pour tous les acteurs, allant des banques partenaires aux clients finaux en passant par les partenaires agents et marchands.



Wave s'est solidement implantée au Sénégal. Au delà des tarifs, qu'est-ce qui constitue la spécificité de votre démarche ?

L'obsession d'apporter une vraie solution adaptée aux besoins des utilisateurs et à leurs contraintes. Chez Wave, nous ne faisons pas de compromis avec notre mission. Nous restons inlassablement concentrés sur la proposition de valeur qui est centrée sur l'amélioration du quotidien des populations. L'idée est d'apporter véritablement de l'accessibilité et de la simplicité, même à ceux qui ne possèdent pas de smartphone. Cela se traduit aussi bien financièrement avec nos tarifs exceptionnellement abordables que techniquement avec une technologie de notre temps, la technologie QR qui rend l'expérience super intuitive et efficace pour les clients. A noter aussi que notre solution est à portée de tout détenteur de numéro de téléphone mobile, quelque soit son opérateur.

Vous avez récemment levé 200 millions de dollars. Quel est votre plan de développement dans l'espace sous régional et international?

Wave Mobile Money compte se développer là où se trouve les besoins de faciliter l'accès aux services financiers et de promouvoir l'inclusion financière, c'est à dire pratiquement partout en Afrique sub-saharienne. Cependant, il nous faut y aller progressivement car nous sommes encore une startup qui doit garder la maîtrise de son développement et qui doit nouer des partenariats forts. En plus du Sénégal, nous opérons actuellement en Côte d'Ivoire, au Mali et en Ouganda. D'autres pays de la sous-région ouest-africaine sont dans notre plan de développement et nous ne manquerons pas de les annoncer officiellement au fur et à mesure que nous nous y lancerons.

Le fait de ne pas être adossé sur un opérateur des télécoms solide ne constitue-t-il pas un handicap à moyen terme?

Absolument pas. Il est vrai que les services mobile money les plus connus dans nos pays sont proposés par des filiales d'opérateur de télécommunications, mais il en existe d'autres, comme ceux proposés par les banques. Être adossé sur un opérateur de

télécoms n'est donc pas la seule manière de faire du mobile money. Au contraire, à l'ère de l'innovation et de la transformation digitales, nous misons sur l'interopérabilité. Le statut indépendant de Wave est donc un atout qui permet de nouer des partenariats forts et sans contrainte, de collaborer avec les différents régulateurs, aussi bien financiers que télécoms, en ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives à différents niveaux : produits et services, canaux d'accès, business model, etc.

Confirmez-vous ce fait que Wave est la première licorne de l'Afrique francophone. What is the next comme on dit en bon français ?

Wave Mobile Money est devenue une licorne. C'est un fait mais nous restons concentrés sur notre mission qui est d'offrir un accès simple, rapide et à moindre coût aux services financiers de base pour tous, quel que soit le statut social, le revenu ou le lieu d'habitation. Cette mission répond parfaitement aux préoccupations de nos Etats et Banques Centrales dont l'objectif est l'inclusion financière des populations africaines.

Ainsi, The next to come, c'est "Work goes on", si je puis le dire ainsi. Le travail continue et s'intensifie. Il y a encore des millions de personnes partout en Afrique subsaharienne qui attendent d'être incluses financièrement et qui ont besoin de solutions adaptées à leur quotidien. Nous continuerons d'innover pour les satisfaire et de nous étendre partout où le besoin d'inclusion financière se fait sentir, en toute conformité avec les différentes réglementations.

Être adossé sur un opérateur de télécoms n'est pas la seule manière de faire du mobile money. Au contraire, à l'ère de l'innovation et de la transformation digitales, nous misons sur l'interopérabilité.

Propos recueillis
Par Adama Wade

Éditorial de Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal

L'amélioration des conditions d'accès à un assainissement de qualité pour la population sénégalaise est une priorité pour le chef de l'État, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal. À ce titre, cette préoccupation occupe une place importante dans la vision du Plan Sénégal émergent (PSE) qui vise à faire de notre pays une Nation prospère dans une société solidaire.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, à travers la Direction de l'Assainissement et l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), met en œuvre des programmes d'assainissement à l'échelle nationale ; grâce aux efforts consentis, le Sénégal a enregistré des résultats probants en matière d'accès aussi bien en milieu urbain et qu'en milieu rural. Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 61,7% en 2013 à 74% en 2020 et en milieu rural, le pourcentage est passé de 38,7% à 50,7% sur la même période ; le gouvernement a l'ambition d'atteindre l'accès universel à l'horizon 2035. Au niveau national, plus de 70% de la population a recours à l'assainissement autonome, d'où l'utilité d'un système de gestion des boues de vidange. C'est pourquoi, il était important de mettre en place une gestion optimale de ce secteur

de l'assainissement liquide au Sénégal. Déjà, en 2011, le Ministère chargé de l'Assainissement à travers l'ONAS, a lancé un programme pilote de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV) dans le but d'offrir un cadre de vie décent aux ménages démunis, en leur assurant l'accès à des installations d'assainissement et à des services de vidange mécanique de qualité et à des prix abordables.

Ce programme a tout d'abord permis de réduire le coût de la vidange qui passe de 30 000 à 22 500 FCFA, de renouveler le parc automobile des opérateurs de vidange et de développer une base de données de l'activité à Dakar. Grâce aux avancées constatées dans la mise en œuvre du PSMBV, la gestion des stations de traitement a pu être déléguée au secteur privé pour développer, autour de l'assainissement autonome, une économie circulaire. Il convient ensuite de noter que le système de valorisation des sous-produits de l'assainissement autonome mis en place présente beaucoup d'avantages ; outre la création d'emplois, les résultats des opérations de traitement peuvent être utilisés à plusieurs fins, notamment à la production d'énergie ou de compost pour l'agriculture. Il conviendra à cet égard de souligner que ces résultats sont d'autant plus satisfaisants qu'il a été fait recours



à un omni-processeur, technologie innovante s'il en est. Cependant, il n'en demeure pas moins que cet élan doit être encadré rigoureusement par une conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs du secteur. En tout état de cause, le secteur de l'assainissement jouit d'une multisectorialité qui fait sa force ; cet ensemble d'acteurs met en œuvre des initiatives et des innovations aujourd'hui adoptées dans d'autres pays et qui mettent en exergue le savoir-faire sénégalais. Dans ce cadre, le Ministère

de l'Eau et de l'Assainissement reste attentif à toutes ces démarches, car elles positionnent le Sénégal comme exemple en matière d'assainissement ; c'est dans ce contexte qu'il faut placer la création du Cadre de Concertation et d'Échanges des Acteurs de l'Assainissement, initiative qui montre encore une fois notre volonté d'encadrer les acteurs afin d'assurer une meilleure coordination pour un service de qualité. Ces avancées significatives renforcent notre détermination à faire du Forum mondial de l'Eau prévu dans notre pays en mars 2022 - une première en terre africaine - le rendez-vous de l'innovation et du savoir-faire entre l'Afrique et le reste du monde. Ce Forum sera l'occasion de souligner les efforts réalisés au Sénégal, de partager les bonnes pratiques, mais surtout de mutualiser nos forces pour l'atteinte des ODD en Afrique. Il sera aussi l'occasion d'engager des discussions avec tous les acteurs, notamment la société civile, le secteur privé, les communautés, les médias...

Ensemble, nous pouvons améliorer l'assainissement pour offrir un meilleur cadre de vie aux populations sénégalaises et africaines ; c'est à cela que le Chef de l'État, le Président Macky SALL, nous exhorte et nous y œuvrons tous les jours. ■

Dr Ababakar Mbaye, Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal

« Un nouveau paradigme doit prendre place pour tendre vers les cibles des ODD »

À Senegal, l'accès universel à un assainissement de qualité représente un défi majeur. En milieu urbain, l'assainissement autonome demeure le système le plus répandu de gestion des excréta. En effet, plus de 70% de la population a recours à ce système. Malgré les efforts des autorités pour doter les populations d'un système d'assainissement collectif, le taux d'accès à ces ouvrages demeure faible en raison de son coût d'investissement et d'entretien élevé. Avec l'accroissement démographique et l'urbanisation croissante liée en partie à l'exode rural, la satisfaction de la demande d'accès à des ouvrages d'assainissement répondant aux exigences des ODD devient de plus en plus difficile. Ainsi se pose la question : Comment permettre au Sénégal d'atteindre la cible 6.2 des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030 ? Cette cible consiste en «d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et sécurisés en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable». Pour les opérateurs et les acteurs du secteur, dans les pays en développement le fait d'investir dans l'assainissement autonome avec des ouvrages appropriés et sécurisés pour les populations

impacteront plus rapidement l'atteinte des ODD.

Ainsi, seule une articulation de ces objectifs avec des ouvrages d'assainissement autonome appropriés prenant à la fois excréta et les eaux ménagères et sécurisés est à même de réunir à la fois les avantages d'un meilleur rapport investissement/ impact.

Par conséquent, un nouveau paradigme doit prendre place pour tendre vers les cibles des ODD. «L'accès à l'assainissement constitue une priorité pour le Président de la République du Sénégal, notamment à travers le Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP2A) du Plan Sénégal Émergent (PSE). Ainsi, ces dernières années, des progrès considérables ont été enregistrés au niveau national; le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 61,7% en 2013 à 74% en 2020 et en milieu rural, de 38,7% à 50,7% sur la même période», explique Dr Ababakar Mbaye, Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS). Dans le but d'atteindre les objectifs nationaux et pour une meilleure organisation de la filière des boues de vidange, l'ONAS a mis en place, en 2011, avec l'appui financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, un Programme pilote de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV). Ce programme visait à



améliorer l'accès des populations des zones périurbaines de la région de Dakar et en particulier aux ménages démunis de Pikine et Guédiawaye à des services d'assainissement à un coût financièrement abordable. Sur la base des résultats du programme pilote, le gouvernement du Sénégal a sollicité et obtenu le concours technique et financier de la Fondation Bill et Melinda Gates pour la mise à l'échelle du PSMBV dans les 14 régions du Sénégal avec la promotion des technologies innovantes et l'implication du secteur privé, pour un service de qualité et accessible dans une démarche de partenariat public-privé. En outre pour mobiliser les acteurs autour des objectifs communs, le Sénégal a mis en place en 2020 un cadre de

concertation nationale sur l'assainissement : «ce cadre permet une meilleure régulation et coordination des acteurs évoluant dans le sous-secteur de l'assainissement. Nous avons créé ce cadre dans le but de favoriser une approche multisectorielle, ainsi qu'une mutualisation des efforts et des ressources. Partant du constat où l'on observe plusieurs groupes d'acteurs dans le secteur, tels que les partenaires au développement, les organisations de la société civile, le secteur privé et les instituts de recherche, il était essentiel que le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, à travers la Direction de l'Assainissement, mette en place une structure dédiée à la gestion de ces acteurs», explique le Directeur Général de l'ONAS. ■

A contre-jour

L'eau c'est la vie, l'assainissement c'est la durabilité

Lorsque le tandem Joe Biden et Kamala Harris a pris les rênes de la première économie mondiale avec l'objectif ferme de renouer avec l'Accord de Paris sur le climat et que, de Wall Street à Johannesburg, les Bourses exultaient, heureuses certes du départ de l'encombrant locataire de la Maison Blanche, mais aussi et surtout grisées par l'espoir suscité par le vaccin Pfizer (États-Unis) et BioNTech (Allemagne), efficace à plus de 90% contre la COVID-19, nous nous intéressions, nous, dans le dossier central de ce numéro à l'assainissement et, particulièrement, à l'assainissement autonome, parent pauvre des politiques de développement et portion congrue dans les programmes d'accès à l'eau potable en Afrique. La route est encore longue. Les nations se sont engagées à remplir l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 d'ici 2030, visant à «garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement». Sur le terrain, l'accès à l'assainissement de base est un luxe dans beaucoup de régions du monde. Selon l'organisation WaterAid, les dix pays ayant le plus faible taux d'accès des populations sont tous en Afrique subsaharienne. En Éthiopie, au Tchad et à Madagascar, plus de 9 personnes sur 10 n'ont pas accès aux installations sanitaires de base. Selon un rapport conjoint de

l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF, en moyenne, en Afrique subsaharienne, un peu plus d'un quart (28%) de la population seulement a accès à des toilettes. L'absence de toilettes force ainsi les habitants à déféquer en plein air, une pratique à laquelle s'adonnent plus de 892 millions de personnes dans le monde. Selon l'OMS, les pertes économiques causées par un accès inadéquat à l'eau et à l'assainissement sont estimées à 260 milliards de dollars par an. C'est dire de l'importance de la prise en compte de l'eau et de l'assainissement dans les politiques nationales. Dénrée géopolitique par excellence comme le montre les bruits de bottes actuels entre l'Éthiopie et l'Égypte à propos du Nil, l'accès à l'eau potable ne peut s'envisager dans la durabilité qu'associée à des politiques d'assainissement pertinentes allant de la collecte à la valorisation/réutilisation des eaux pluviales et usées. Les enjeux sont importants, mais doivent être abordés avec la contrainte permanente du financement. L'assainissement autonome a justement l'avantage d'être moins budgétivore que l'assainissement collectif. Beaucoup y voient le chemin du futur, objet de plusieurs innovations et de brevets tout au long de sa chaîne de valeur. Or, au Sénégal, sur 100 litres d'eau potable utilisés, à peine 20% sont recyclés. Pendant un mois, nos équipes ont sillonné

la ville de Dakar, derrière les acteurs de ce monde ignoré qui va de la fourniture des toilettes à la gestion des stations de traitement et de valorisation des boues de vidange. Nous avons découvert un secteur à fort potentiel en termes de création de richesses et d'emplois. Leader africain, le Sénégal pilote plusieurs innovations technologiques, notamment l'Omniprocasseur devant rendre plus efficace les procédés de traitement des boues de vidange. L'objectif est de doter toutes les stations de Dakar et des régions d'un tel appareil qui transforme les boues de vidange en or, c'est à dire en eaux distillées, engrais organiques, briquettes et en électricité. Engagés dans les objectifs de développement durable (ODD), le continent africain comptera d'ici 2025, 100 villes de plus d'un million d'habitants selon McKinsey, soit deux fois plus qu'en Amérique Latine ! L'urbanisation galopante du continent pousse à trouver des solutions à l'assainissement, base des politiques de santé publique et des stratégies nationales de prévention contre la COVID-19 et nombre de maladies. Au terme de ce dossier, l'on arrive aux mêmes conclusions que dans la plupart des filières et secteurs que nous étudions, à savoir que le financement fait défaut. Peu de banques investissent dans le secteur de l'assainissement, faute d'informations pertinentes sur les acteurs. La Banque Nationale de Développement Économique



Par Adama Wade

(BNDE) est, au Sénégal, l'une des rares, à avoir compris l'importance stratégique de l'assainissement autonome, aux côtés des partenaires de développement comme l'initiative de l'USAID-WASHFIN. Cette dernière a sécurisé un volume de financement relativement important en direction des PME qui constituent le gros lot des acteurs de l'assainissement. L'exemple sénégalais, novateur dans le schéma de partenariat public-privé mis en place avec la délégation des stations de traitement à des acteurs privés, est à dupliquer un peu partout en Afrique pour être au rendez-vous de l'objectif 6 des ODD. Aussi, le Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu en mars 2022, après avoir été repoussé d'une année pour cause de la COVID-19, servira de plateforme d'échange et de partage entre les expériences africaines et mondiales. La terre des Masaïs, des berbères, des Peuls et, entre autres, des Bushmen, a beaucoup à apprendre à l'humanité en matière d'eau, d'assainissement et de résilience. ■

El Hadji Abdourahmane Ndione

Directeur général de l'Association Sénégalaise de Normalisation

« Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un processus de certification pour les toilettes innovantes »

Tout d'abord, pouvez-vous revenir sur les objectifs de l'Association Sénégalaise de Normalisation ?

Le Sénégal s'est doté d'un organisme de normalisation en 1978, il se dénommait Institut Sénégalais de Normalisation (ISN). Il était chargé de coordonner toutes les activités d'élaboration de normes au Sénégal. En 2002, le secteur privé a fait un plaidoyer allant dans le sens d'une meilleure implication dans les activités de normalisation. À la suite de cette demande, le dispositif de normalisation a été réformé et à l'issue du processus, l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) a vu le jour, avec une participation du secteur privé au niveau des instances de gouvernance, faisant de l'ASN une institution publique-privée. L'ASN dispose à sa tête d'un conseil d'administration composé à 60% de représentants du secteur privé, et les 40% restant représentant des départements ministériels. L'objectif de l'ASN est de mettre en œuvre la politique du Sénégal en matière de normalisation et de certification, de conformité aux normes, et d'assurer la promotion de la qualité pour la construction d'une culture qualité en vue de promouvoir la compétitivité, de veiller à la santé des populations et de protéger l'environnement.

Plusieurs produits recyclés issus de l'assainissement autonome sont destinés à la consommation. Quel est votre encadrement global appliqué à ce secteur ?

Quelque soit la réglementation ou les normes en matière d'assainissement, le premier objectif c'est d'abord la santé des populations et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Sénégal a très tôt développé des normes sur le rejet des eaux usées. On a la norme NS 05-061 qui encadre tout ce qui est rejet des eaux usées, fixe les limites et les spécifications techniques à ne pas dépasser en matière d'élimination de ces eaux dans la nature. En plus de cette norme, avec l'avènement de l'économie circulaire, le comité technique de normalisation en charge de l'eau et de l'assainissement ISO-TC 282 et ISO-TC 275 travaille sur la valorisation des boues dans les stations d'épurations, s'attendant à trouver des spécifications techniques qui existent déjà au niveau international, pour une meilleure adaptation.

Quelles sont les principales normes d'assainissement en vigueur au Sénégal ?

Outre la norme NS 05-061 qui fixe les limites en matière de rejet des eaux usées traitées,



nous avons adopté récemment des normes internationales qui traitent spécifiquement de l'assainissement autonome. Il s'agit de la norme ISO 24521, une norme de management, qui fournit les lignes directrices pour la gestion des services de base de l'assainissement des eaux usées domestiques sur site, en utilisant des technologies appropriées dans leur intégralité à tous les niveaux de développement. En plus de cela, il y a des normes de spécifications techniques qui donnent les caractéristiques des systèmes et technologies d'assainissement autonome

à utiliser. Ces technologies d'assainissement autonome sont de deux ordres : les technologies de toilettes et les technologies des unités de traitement de boues de vidange. Les technologies de toilettes, appelées aussi « toilettes innovantes » sont constituées de toilettes et d'un système de traitement de déchets intégré. Caractéristique principale, elles n'ont pas besoin d'être connectées aux réseaux d'égouts, aux réseaux d'adductions d'eau ou encore aux réseaux électriques. Pour encadrer cette technologie, nous avons travaillé au niveau international pour la

mise en place la norme ISO 30500. Celle-ci précise les caractéristiques techniques, notamment en termes de consommation d'eau, et d'efficacité énergétique, parce que ce sont des toilettes qui font la promotion de la valorisation des déchets humains et de l'économie de ressources.

La deuxième catégorie, plus importante, concerne les unités de traitement des boues de vidange. Il s'agit des toilettes adossées à des fosses septiques, qui stockent les déchets humains qui sont transportés dans les stations de boues de vidanges. Au niveau de ces stations, on utilise une technologie qui permet d'éliminer les pathogènes dans les boues et de les transformer en sous-produits, notamment, en énergie, en cendre pour l'agriculture ou pour le génie civil, ou encore en eau distillée pour le refroidissement des moteurs.

Cette technologie qui peut desservir une communauté de 100 000 habitants est soumise à la norme ISO 31800, qui encadre leurs performances et leur fonctionnement. Cette norme a été publiée au niveau de l'ISO il y a environ trois mois et vient d'être adoptée au Sénégal. Nous avons aussi une norme qui est actuellement en enquête publique, qui va encadrer les ouvrages de stockage de type fosse septique, en ce qui concerne la conception technique, d'autant plus qu'elle joue un rôle de traitement primaire des boues de vidange. Cette norme qui doit être publiée début 2021 traite des caractéristiques, de la conception technique à la construction et à l'exploitation de la fosse septique, afin de permettre à la fosse septique de bien jouer son rôle. Dans un futur proche, nous allons étendre cet ensemble de normes aux ouvrages d'assainissement que l'on trouve dans nos communautés, comme pour les latrines. Nous sommes donc en train de travailler sur des normes nationales.

Y-a-t-il un processus de certification des installations, ouvrages ou acteurs de l'assainissement autonome au Sénégal ?

Il y a différents types de certifications. En plus de la normalisation, l'une des missions de l'Association Sénégalaise de Normalisation est la certification des conformités aux normes, c'est-à-dire donner l'assurance qu'un service ou un produit a les caractéristiques requises, est conforme à la norme ou au référentiel qui définit les spécifications et les caractéristiques. Pour cela, on a en charge la gestion de la marque de conformité du Sénégal dénommé « NS – QUALITE SENEGAL ». Nous avons pu mettre en place des dispositifs de certifications qui nous ont valu une accréditation, il y a deux ans. Dans le secteur de l'assainissement, nous travaillons actuellement sur la mise en place d'un processus de certification pour les toilettes innovantes. Il s'agit des toilettes qui seront conformes à la norme ISO 30500.

Parallèlement, nous sommes en train de travailler avec le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, afin de mettre en place des dispositifs de certification de compétences pour une meilleure organisation du secteur de la vidange, cette norme va s'étendre sur la conception et l'exploitation des fosses septiques et également l'exploitation des stations de traitement de boues de vidange. Au niveau international, il y a eu dans la continuité de l'élaboration des normes ISO 30500 et ISO 31800, un projet avec nos partenaires de l'American National Standards Institute (ANSI) pour mettre en place le dispositif de certification des technologies des toilettes innovantes et les technologies des unités de boues de vidange. Nous avons sélectionné des laboratoires au Sénégal dont nous renforçons les capacités afin qu'ils aient les compétences pour faire l'analyse

des paramètres qui figurent dans les deux normes précitées.

Vu le taux d'accès à l'assainissement encore faible au Sénégal et en Afrique, n'est-on pas tenté de dire qu'il est prématuré de parler du respect des normes ?

L'une des missions de l'ASN est l'accompagnement et l'encadrement de l'innovation. Nous avons travaillé à mettre sur pied des solutions de technologies innovantes qui seront à même de permettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière d'assainissement. Par ricochet, nous avons réfléchi sur l'encadrement en termes de performance, de protection de la santé des utilisateurs et de protection de l'environnement, ce qui a donné naissance aux normes ISO 30500 et ISO 31800. L'objectif, derrière, est d'anticiper sans attendre une large utilisation pour penser à la conformité des normes. Nous avons anticipé en mettant en place des normes et un dispositif de contrôle de la conformité de ces ouvrages. La mise en place de ces normes n'est pas prématurée. Ce que nous faisons, c'est de nous préparer afin d'avoir l'assurance que tous les ouvrages d'assainissement qu'on mettra à la disposition des populations seront conformes aux normes. Si l'assainissement est mal géré, les conséquences seront dramatiques tant au niveau de la santé publique, de l'environnement, que de la détérioration des ressources en eau, etc.

La COVID-19 a-t-elle eu des répercussions particulières dans votre plaidoyer pour le respect des normes en matière d'assainissement ?

La COVID-19 a eu des répercussions sur tous les secteurs d'activités à travers le

monde. Dans le secteur de la normalisation de manière générale, on est parvenu à s'adapter rapidement. D'ailleurs, il y a une norme internationale, ISO 22301, qui traite des normes « Business Continuity », c'est-à-dire que lorsqu'il y a des situations de distanciation, comment s'adapter très rapidement pour assurer la continuité des services. A notre niveau, nous avons pu nous adapter en utilisant le télétravail pour rester en contact avec nos différents partenaires et continuer nos travaux, bien qu'on ait eu à surseoir à certaines activités. Mais nous avons été aussi beaucoup sollicités avec la COVID-19, surtout avec la norme sur les masques barrières. Avec notre ministère de tutelle, le Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (PMI), nous avons pu mettre rapidement en place des normes afin d'aider les populations à mieux se conformer aux gestes barrières, notamment, la norme sur les masques en tissus, sur les gels hydro-alcooliques, sur les systèmes de ventilation au niveau des urgences, sur les équipements de protection au niveau des structures de santé etc. Nous avons pu le réaliser en un temps record. Cette adaptation à la pandémie nous a permis de travailler plus efficacement, et de mettre en place un dispositif de certification, qui a permis de certifier plus de 200 entreprises sénégalaises qui travaillent dans la conception des masques barrière et des gels hydro-alcooliques. Cette pandémie a eu des conséquences négatives certes, mais cela nous a permis de nous adapter et de travailler de façon beaucoup plus optimale. ■

Mouhamadou Gueye, Directeur de l'assainissement autonome (DAA-ONAS)

La gestation déléguée des stations d'assainissement, un coup de fouet pour le secteur

L'assainissement autonome ou non collectif concerne les eaux usées et excréments temporairement stockés dans une fosse au niveau d'une seule unité d'habitation (maison ou regroupement de maisons), avant d'être enfouis sur place ou périodiquement évacués par vidange pour être traités en station. L'architecture institutionnelle de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome explique son dynamisme actuel, estime Mouhamadou Gueye, Directeur de l'assainissement autonome (DAA-ONAS), un organe dédié exclusivement à l'encadrement de l'activité. La délégation du service public (DSP) de la gestion et de l'exploitation des neuf Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) au Sénégal (Dakar, Thiès et Diourbel) à un opérateur privé national a donné un véritable élan à l'activité. «Nous avons délégué

la gestion et l'exploitation de l'Omniprocasseur, la machine qui permet de valoriser les boues de vidanges en engrais bio organique, en eau distillée, en énergie électrique. De l'autre côté, nous avons aussi délégué le call-center à un opérateur privé national», explique Monsieur Gueye. En outre, l'ONAS a réalisé des toilettes dans les zones inondées et inondables avec des techniques d'assainissement innovantes dans la banlieue de Dakar (Pikine et Guédiawaye). En termes de perspectives, «nous avons des projets pour la mise à l'échelle du Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV) à travers la Direction de l'Assainissement Autonome mise en place par l'ONAS, et ses partenaires, notamment la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG), l'Agence française de Développement (AFD), la Banque

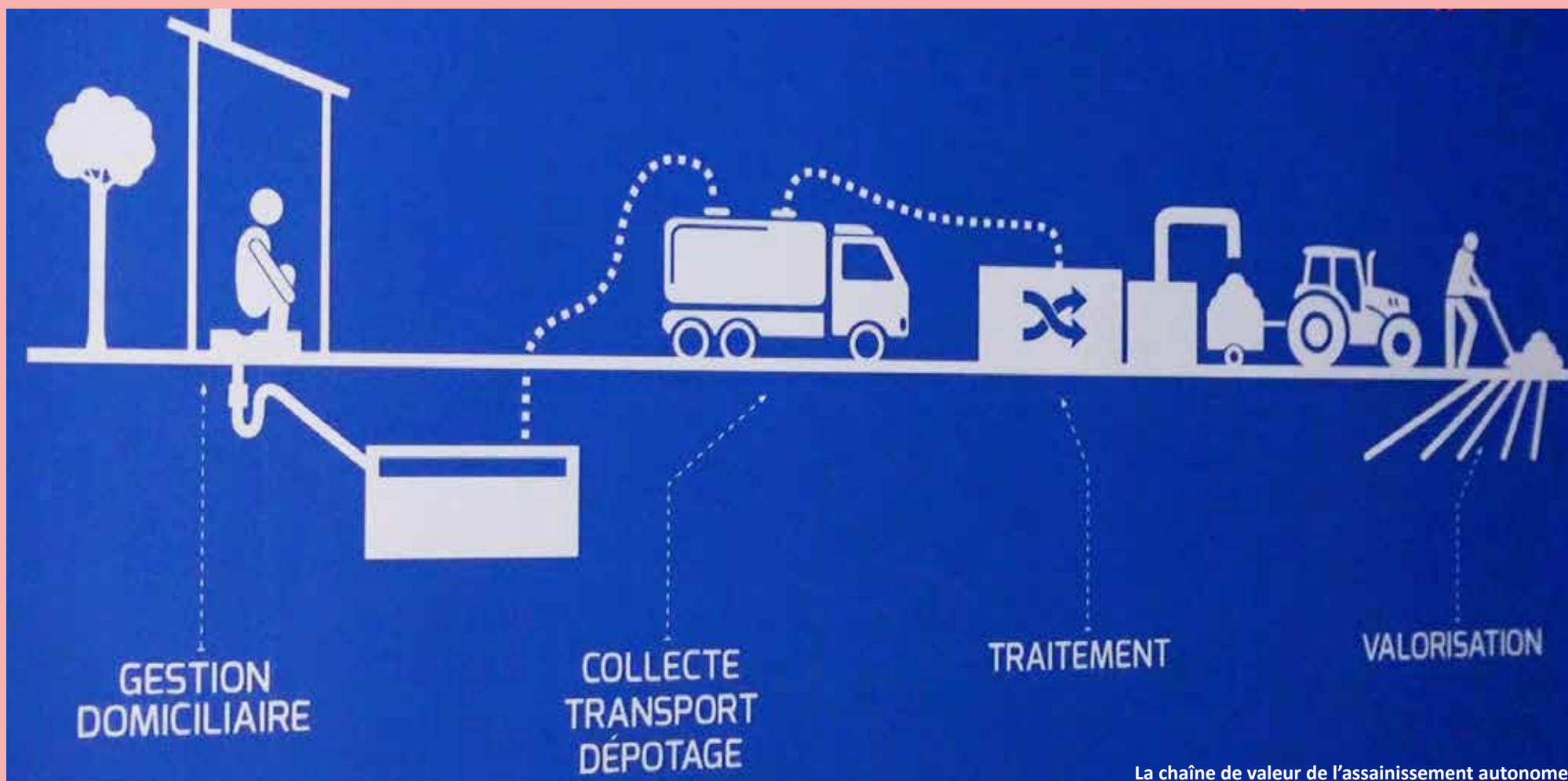


mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD)». Ces avancées notables sur le plan stratégique ont été rendues possibles par une harmonisation et un encadrement légal de l'assainissement autonome au Sénégal. La création de la Direction de l'Assainissement Autonome (DAA) depuis novembre 2019 au sein de l'ONAS, qui a pour but de consolider les acquis et d'inscrire

la mise à l'échelle du PSMBV dans la durabilité, permet aussi de «contrôler financièrement et techniquement» l'exploitation des stations de boues de vidange confiées à des délégataires de service public. En clair, explique monsieur Gueye, l'ONAS intervient en tant que régulateur de toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome depuis la collecte, le transport, le traitement et la valorisation. Après la délégation au secteur privé du maillon de traitement de la chaîne de valeur à travers la Délégation de Service Public des Stations de Traitement des Boues de Vidange (STBV) depuis 2013, de nouvelles concessions aux privées sont dans le pipe. «L'objectif de l'ONAS, c'est de déléguer dans un avenir proche toute la chaîne de valeur de l'assainissement autonome au secteur privé». ■

L'assainissement autonome, le nouvel or du Sénégal

Alors que le 9ème Forum Mondial de l'Eau se tiendra au Sénégal en mars 2022, une première pour le continent africain, voici un dossier spécial sur l'assainissement autonome, véritable mine d'or, peu explorée par les politiques publiques et domaine dans lequel le Sénégal est un modèle en Afrique.



La chaîne de valeur de l'assainissement autonome

Au Sénégal, l'accès universel à un assainissement de qualité représente un défi majeur. En milieu urbain, l'assainissement collectif, héritage de la colonisation, peine à combler la demande en raison de son coût élevé. Toutefois, l'assainissement autonome demeure le système le plus répandu de gestion des excréta au Sénégal le plus répandu. En effet, plus de 70% de la population a recours à ce système de gestion des boues de vidange. Comment permettre au Sénégal de se raccorder à la cible 6.2 des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030 ? Cette cible consiste en « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». Pour les opérateurs et les acteurs du secteur, seule une articulation de ces objectifs avec l'assainissement autonome est à même de réunir à la fois les avantages d'un meilleur rapport investissement/ impact. Un nouveau paradigme doit prendre place.

Selon l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), seulement 5% de la population sénégalaise a accès à un assainissement collectif. Ainsi 95% des sénégalais ont soit recours

à l'assainissement autonome ou ne disposent simplement pas de système d'assainissement adéquat. Le choix de l'assainissement autonome permettrait au Sénégal d'atteindre ses objectifs en ne dépensant que la moitié de ce qu'implique l'assainissement collectif. D'autant plus que, l'assainissement autonome est un secteur marchand qui génère des sous-produits, notamment des briquettes de charbon, des engrais organiques, de l'eau destinée à des fins industrielles, et de l'énergie. Donc, une contribution significative à la création de la richesse et des emplois.

Une chaîne de valeur dynamique à travers, entre autres, les délégations de service publique

L'assainissement autonome est caractérisé par une chaîne de valeur allant des toilettes, de la fosse septique, à la station de traitement de boues de vidange, à travers un système de transport sécurisé, un traitement selon le respect des normes et, derrière, la genèse de sous-produits valorisés. Une véritable chaîne de valeur mettant en lien divers acteurs, créant un écosystème et des emplois. Au Sénégal, les progrès dans le secteur ont mené à la création de la Direction de l'Assainissement Autonome, détachement de l'ONAS, en charge de réguler et d'effectuer le suivi des acteurs

et des activités. «Le Sénégal a mis en place un schéma innovant avec l'État en tant que régulateur, et des gestionnaires délégués comme la société privée Delvic Sanitation Initiatives, qui gère dix des onze stations de traitement de boues de vidange au niveau national, à travers un contrat de délégation de service publique adossé à un contrat de performance», renseigne Monsieur Mouhamadou Gueye, Directeur de l'Assainissement Autonome, département de l'ONAS en charge du suivi de la «filière».

L'option choisie de la délégation de la gestion des stations de traitement de boues de vidange a attiré des acteurs du secteur privé exploitant lesdites stations sous forme d'affermage et reversant des redevances (loyers) à l'État. A long terme, on pourrait assister progressivement à une inversion de la logique de financement avec une forte implication du secteur privé sous forme de partenariat public-privé. Cette option ouvre ainsi des perspectives plus soutenables qui contribueront à diminuer les pressions sur le budget de l'État. « Nous gérons 10 stations de traitement de boues de vidanges pour le compte de l'ONAS », confirme Dr Becaye Sidy Diop, Directeur Général de Delvic Sanitation Initiatives, en charge aussi de la gestion de l'Omni-processeur, une technologie novatrice de valorisation des sous-produits de la chaîne de valeur de

l'assainissement autonome.

L'Omni-processeur et l'omni-ingestor, des technologies novatrices de la chaîne de valeur

Situé au niveau de la station des Niayes, en banlieue dakaroise, l'Omni-processeur, géré par Delvic Sanitation Initiatives, est une unité de valorisation des boues de vidange. Son procédé est simple : «les boues de vidanges sont traitées, et la partie solide issue de ces boues, prélevées des lits de séchage, alimente l'Omni-processeur pour la production de compost, de briquettes de charbons et de biochars», explique Dr Becaye Sidy Diop.

Chauffés à plus de 800 degrés, ces produits libèrent de l'eau distillée destinée à des fins industrielles. Les cendres sont récupérées et transformées en briques et pavés en substitution du ciment à hauteur de 30 à 40%. La machine placée au bout de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome crée une économie circulaire autour des boues de vidange. Ainsi, au terme du processus, «la boue de vidange devient de l'or», poursuit Dr Becaye Sidy Diop. La deuxième version de l'Omni-processeur, qui sera livrée au Sénégal à moyen terme, va encore accentuer la cadence, l'idée étant d'équiper à terme toutes les stations de traitement



de boues de vidange du pays de ce type de technologies innovantes. Le Sénégal qui a été l'un des premiers pays à avoir testé l'Omni-processeur devrait à terme rattraper le peloton de tête de l'assainissement autonome dominé par les pays de l'Asie du Sud-Est, notamment l'Inde, la Malaisie, le Vietnam, qui ont compris les immenses possibilités offertes. L'omni-ingestor est une technologie permettant de traiter les boues de vidange sur place en les concentrant à 25-30% (pour augmenter leur pouvoir méthanogène et leur utilisation dans la production de biogaz), et de générer 70 à 75% d'eau recyclée à travers des membranes d'ultrafiltration. Elle peut aussi tenir dans un espace restreint, ce qui permet la réduction du nombre de lits de séchage dans les Stations de Traitement de Boues de Vidange. Cette technologie appelée OYSTRA déjà testée aux États-Unis est mise en œuvre au Sénégal avec la société Crane Engineering, en partenariat avec le Groupement Delta-Vicas-Delvic (DVD) et le soutien de la FBMG explique Mouhamadou GUEYE.

Le financement, nerf de la guerre

Toutefois, en dépit de ses avancées notables, pour la pérennisation de l'assainissement autonome au Sénégal, la chaîne institutionnelle et la chaîne de valeur commerciale nécessitent un écosystème financier. Lequel n'est guère évident en raison d'une insuffisance de la connaissance du secteur de l'assainissement, particulièrement de la filière autonome par les acteurs financiers à savoir les banques, les microfinances et les fonds de garantie. L'accompagnement des nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) présentes le long de la chaîne de valeur est essentiel, souligne Madame Dieynaba Thiam-Ka, Chef d'équipe du Programme Eau, Hygiène et Assainissement (WASH-FIN) de l'Agence de Développement International des États-Unis (USAID) au Sénégal. «Nous accompagnons les prestataires de services d'assainissement dans la formalisation et l'amélioration de leur solvabilité, en faisant un audit de leurs activités notamment, en les appuyant dans la présentation des états financiers requis par les institutions financières, la formalisation de leurs projets de développement et l'expansion de leurs activités».

Le rôle d'encadrement technique de WASH-FIN est crucial, en effet «à travers ce diagnostic, nous détectons les insuffisances des PME. Par la suite, nous les soutenons dans le renforcement de leurs capacités techniques et financières,

puis nous les aidons dans l'élaboration de la documentation financière requise par les institutions financières et enfin nous faisons la mise en relation avec les institutions bancaires», poursuit Madame Dieynaba Thiam-Ka.

Les résultats obtenus témoignent de l'efficacité de la démarche. À ce jour, WASH-FIN a attiré dans la chaîne de valeur de l'assainissement autonome, 15 institutions financières prêtes à financer les prestataires de service. «WASH-FIN a pu mobiliser 1 million de dollars pour un des prestataires du secteur, et 6 millions de dollars sont en cours de négociation auprès des institutions financières locales. Il y a aussi un fonds d'investissement privé qui est prêt à investir 500 000 à 1 million de dollars chaque année, en fonction des besoins de ce secteur», précise la Chef d'équipe de l'Initiative USAID/WASH-FIN Sénégal. «Grâce aux actions de sensibilisation conduites par USAID/WASH-FIN, l'assainissement autonome commence à attirer les banques. La Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE) est ainsi l'une des toutes premières à financer les prestataires de services d'assainissement autonome», explique Monsieur El Hadj Birane Diop, Responsable du département des Études et Finance Inclusive à la BNDE.

D'après M. Diop, la chaîne de valeur de l'assainissement autonome intéresse la BNDE depuis 2015 par le biais d'un partenariat avec OXFAM America et l'ONAS. Ce partenariat a permis d'appréhender ce secteur, allant des acteurs du secteur, à la collecte des boues de vidange, du transport jusqu'au traitement et à la valorisation. Il ajoute qu'avec OXFAM, la BNDE a participé au financement de l'acquisition de toilettes adaptées pour des ménages démunis dans les zones inondées et inondables afin d'assurer à ces ménages des conditions de vie favorables et assainir leur zone d'habitation en période d'hivernage. En partenariat avec l'ONAS, la banque a aussi investi dans le renouvellement des camions de vidange pour assurer le transport sécurisé et normé des boues de vidange.

Cependant, compte tenu des besoins des populations, il faudra beaucoup plus d'acteurs financiers pour accélérer la montée en charge de la filière et élargir l'activité à l'ensemble des ménages sénégalais comme souligné par Madame Mame Tacko Diallo, Coordinatrice de la Plateforme des Organisations de la Société Civile Eau et Assainissement du Sénégal (POSCEAS) : «nous attendons beaucoup du secteur privé, qui est un potentiel partenaire pour financer le plaidoyer en faveur de l'assainissement

autonome, afin d'atteindre en 2030, un taux de couverture de 80%».

Baisse tendancielle du coût de la vidange

Les prestataires de services d'assainissement regroupés au sein de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS), sont conscients de la nécessité d'une association regroupant les vidangeurs. «Avec le concours de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) et la Fondation Bill et Melinda Gates, les vidangeurs ont pu avoir accès aux fonds de garantie auprès des banques, ce qui a permis le renouvellement du parc automobile, dont 29 camions contractés sous crédit et en cours de remboursement avec succès», explique Monsieur Ibra Sow, Président de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS). Le renouvellement du parc conjugué à la structuration de la chaîne à travers l'AAAS et à un meilleur encadrement de l'État a permis de réduire considérablement le coût de la vidange, passé de 30 000 à 22 500 FCFA, au grand soulagement des ménages. Le développement rapide du secteur devrait se faire dans le respect des normes, notamment sanitaires, « nous devons élargir le secteur tout en restant dans les normes techniques et sanitaires», avertit Monsieur Ibra Sow, Président de l'AAAS, qui craint que l'ouverture non contrôlée ne provoque un dumping et une concurrence ingérable. Et d'insister : «notre objectif est de lutter contre tout ce qui peut impacter négativement notre secteur d'activité notamment, la soustraction, le dépotage hors normes, et de soutenir tout ce qui pourrait l'impacter positivement telle que l'augmentation du nombre de stations de traitement tout en veillant à la valorisation des boues de vidange».

Il apparaît clairement que le développement de l'écosystème a entraîné une baisse du coût de la vidange de l'ordre de 50%. Avec l'accès au financement, le secteur a gagné en capacité en acquérant du matériel de qualité, estime Monsieur Ibra Sow, le Président de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS).

Au-delà des acteurs du transport, la chaîne de valeur de l'assainissement autonome comprend aussi d'autres opérateurs comme les fabricants et les fournisseurs de toilettes. Formé au Japon et rentré au Sénégal avec une expertise pointue en la matière, le Docteur Moustapha Sène, Fondateur et Directeur Général de Sen Engineering, propose une série de toilettes «intelligentes» combinant économie d'eau et facilitation

de l'assainissement.

«Au niveau de Sen Engineering, nous proposons des solutions et des technologies innovantes adaptées à toutes les couches sociales. L'objectif pour nous c'est la protection de l'environnement et de la santé publique», précise Dr Sène, convaincu que le Sénégal dispose de tous les moyens pour être un solide leader africain en matière d'assainissement autonome. «Nous venons de conclure un projet avec Oxfam et l'ONAS où l'idée est de développer le marché des toilettes au Sénégal, tout en s'assurant d'avoir des ouvrages de qualité à un prix accessible». L'objectif pour l'ingénieur est de trouver d'autres technologies pour augmenter le package des ouvrages existants. «Nous avons trois types de technologies de toilettes dont la spécificité est de ne pas nécessiter de vidange. Ce sont des toilettes adaptées aux zones inondées et inondables, aussi bien en milieu rural qu'urbain, et présentant en plus un système d'exploitation simple».

Un encadrement éclairé de l'État

C'est pour accompagner la montée en charge du secteur dans un cadre normé sur le plan sanitaire et technique, que l'État, à travers l'ONAS, a mis en place une Direction en charge de l'assainissement autonome. «Cet encadrement concerne l'assainissement autonome ou non-collectif qui s'exerce sur les eaux usées et excréments temporairement stockés dans une fosse au niveau d'une seule unité d'habitation (maison ou regroupement de maisons), avant d'être enfouis sur place ou périodiquement évacués par vidange pour être traités dans les stations de traitement des boues de vidange», précise Monsieur Mouhamadou Gueye, Directeur de l'Assainissement Autonome de l'ONAS (DAA-ONAS). Derrière cet encadrement normatif, il y a comme dit plus haut de nombreux produits dérivés de l'assainissement autonome qui sont réinjectés dans l'économie réelle. Ces eaux traitées peuvent venir atténuer le stress hydrique de la zone des Niayes, une ceinture maraîchère autour de Dakar, qui fournit à la capitale sénégalaise une bonne partie de ses besoins en fruits et légumes comme le déclare Monsieur Ibrahima Mbengue, Président de l'Association des Maraîchers des Niayes. L'autre acteur incontournable reste la municipalité, essentielle en cela qu'elle a souvent en charge les activités d'assainissement et de propreté de la collectivité en raison de la proximité avec les communautés.

«La question de l'assainissement est au cœur du développement des villes africaines, en particulier d'une ville

comme Dakar», déclare d'emblée Monsieur Cheikh Gueye, Maire de la Commune de Dieuppeul-Derkle. «Pour assurer un développement à nos pays, il faut asseoir des politiques qui renforcent les compétences et les capacités des collectivités locales, afin de leurs permettre de jouer pleinement leur mission et d'instaurer un développement durable au bénéfice des populations qui y habitent».

Dans l'ensemble, la chaîne de valeur de l'assainissement nécessite une régulation efficace des pouvoirs publics, un secteur financier bien structuré ainsi que des efforts de plaidoyer notamment auprès des décideurs et des partenaires au développement internationaux, mais aussi des médias et des leaders d'opinion. C'est la mission que s'est fixée Speak Up Africa, une organisation à but non lucratif spécialisée dans le plaidoyer et la communication stratégique et dédiée à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable en Afrique. «L'accès universel à un assainissement de qualité constitue un enjeu majeur qui influe sur le développement économique et social dans tous les pays où nous intervenons. C'est pourquoi notre approche concerne tous les différents acteurs du secteur: la société civile, les décideurs, les parlementaires, le secteur privé et les médias», déclare Mme Yacine Djibo, Directrice Exécutive de Speak Up Africa. Elle poursuit : «je crois fermement que l'approche multisectorielle nous permet de contribuer à la création d'un environnement favorable permettant d'améliorer les conditions d'accès à l'assainissement de nos populations. Nous œuvrons pour impulser une meilleure coordination de cette chaîne d'acteurs afin de mutualiser nos efforts et nos ressources et ainsi de maximiser notre impact collectif».

À travers des partenariats public-privé forts, un secteur financier renforcé impliquant les partenaires de développement, le secteur de l'assainissement peut réaliser son potentiel de générateur de ressources et d'emplois, une mine d'or qui n'a pas fini de montrer ses capacités. «Si nos États africains s'associent avec le secteur privé, nous pourrions atteindre la cible 6.2 des ODD qui concerne l'accès à l'assainissement. Des instances comme le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW) devraient ouvrir les yeux sur ce secteur qui présente d'énormes potentialités tant en termes économique que sanitaire. Il faut réfléchir de manière holistique afin de trouver une solution qui intègre l'ensemble des aspects de l'assainissement et en faire une mine d'or», insiste Dr Becaye Sidy Diop, Directeur Général de Delvic Sanitation Initiatives.

Une coordination africaine essentielle
Résoudre les problèmes d'assainissement passe par la mise en place d'approches holistiques, renchérit pour sa part Dr Canisius Kanangire, Ancien Secrétaire Exécutif du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW). «Tout doit être guidé par des stratégies et des politiques bien conçues. Nous avons au sein de l'AMCOW développé les Directives Africaines pour l'Élaboration de Politiques d'Assainissement (ASPG) qui vont aider les pays à améliorer leurs politiques et stratégies d'assainissement, ainsi que des plans qui peuvent être

exécutés pour conduire vers les Objectifs de Développement Durable. La conférence internationale sur l'assainissement « AfricaSan », que nous organisons tous les deux ans offre un cadre idoine pour recréer une dynamique et une concertation africaine».

En clair, le Sénégal s'inscrit pleinement dans la vision africaine d'une plus grande coordination. D'où l'engagement du pays à abriter le 9ème Forum Mondial de l'Eau, initialement prévu en mars 2021 mais repoussé d'une année à cause de la pandémie de la COVID-19. «Il s'agira d'un grand rendez-vous africain, le Sénégal recevant au nom de l'Afrique cette rencontre mondiale qui n'a jamais eu lieu en Afrique subsaharienne», explique M. Abdoulaye Sène, Secrétaire Exécutif du 9ème Forum Mondial de l'Eau.

La COVID-19 et l'assainissement

À l'horizon mars 2022, le Sénégal sera au grand rendez-vous mondial du partage des expériences en Afrique. À l'échelle mondiale, si la tendance actuelle est maintenue en 2030, l'accès à l'eau et à l'assainissement sera pire que ce qu'il en était en 2015, avertit Monsieur Abdoulaye Sène, Secrétaire Exécutif du 9ème Forum Mondial de l'Eau au Sénégal. « Les progrès sont insuffisants, il y a nécessité d'engager une accélération. En dépit de la COVID-19, en 2020, nous avons déjà constaté que nous étions hors de la trajectoire. Outre ce retard, si on y ajoute les contraintes du coronavirus, les difficultés d'accès à l'eau, les contraintes économiques, on se rend compte que le défi est extrêmement important ».

Aussi, poursuit Monsieur Sène, l'Afrique doit renforcer sa mobilisation en termes de financement d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, de mécanismes de gouvernance et de coopération entre États. «Aujourd'hui, la COVID-19 montre que nous sommes loin de la trajectoire qui aurait dû nous mener à l'atteinte des ODD liés à l'eau et à l'assainissement», constate M. Sène. La pandémie a été une piqure de rappel qui sera prise en compte à Dakar où, à l'initiative de l'Union Africaine, il y aura un Sommet spécial des Chefs d'États en marge du forum afin qu'ils s'engagent à poser des actions concrètes.

Avec des engagements et des actions concrètes, le «Forum des réponses» permettra au Sénégal et aux autres pays africains de continuer sur une lancée beaucoup plus positive en vue d'atteindre les ODD liés à l'eau et à l'assainissement d'ici à 2030. ■

Suivre la version Webdoc de ce dossier spécial réalisé en partenariat avec Speak Up Africa.



Speak Up Africa célèbre ses 10 ans

Basée à Dakar, au Sénégal, Speak Up Africa est une organisation à but non lucratif de communication stratégique et de plaidoyer dédiée à catalyser le leadership africain, favoriser les changements de politiques et renforcer la sensibilisation autour du développement durable en Afrique.

L'amélioration de la santé publique étant au cœur de son action, elle soutient la réalisation des Objectifs de Développement Durable 1 à 6 qui visent notamment à la transformation des sociétés africaines et à ce que chaque homme, femme et enfant soient en mesure de vivre une vie longue et saine.

Depuis 2011, Speak Up Africa intervient autour de quatre thématiques clés :

-La lutte contre le paludisme

En 2014, Speak Up Africa lance le mouvement social intitulé « Zéro Palu ! Je m'engage » au Sénégal, un mouvement national permettant la naissance de nouvelles approches et stratégies pour l'élimination du paludisme au Sénégal à travers l'engagement des citoyens, la communication pour le changement de comportement et le renforcement de capacités sur les méthodes de sensibilisation, les moyens de prévention et de traitement existants. Depuis 2018, cette initiative est portée par l'Union Africaine et mise en œuvre dans plus de 20 pays d'Afrique. Fort de son succès, le secteur privé, sous le leadership du Groupe Ecobank se l'approprie et depuis 2020, « Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent » a été déployée dans 5 pays africains, visant à encourager l'implication des acteurs à tous les niveaux, mais surtout des entreprises, afin de faire accélérer la prévention et le traitement du paludisme pour sauver des vies.

-La lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN)

Ce groupe de maladies, pourtant évitables et traitables, touchent plus de 1,5 milliard de personnes au niveau mondial, dont 39% des cas en Afrique. Afin de soutenir les efforts nationaux de lutte et de contrôle en vue de l'élimination des MTN, Speak Up Africa a lancé en 2019 la campagne « Non aux MTN ! ». Cette initiative de plaidoyer inclusive, notamment grâce à l'implication de l'ensemble des parties prenantes, des leaders aux Organisations de la Société Civile, vise à accroître la sensibilisation, la hiérarchisation et l'engagement national pour accélérer le contrôle et l'élimination de ces maladies.

-L'assainissement

Pour induire une meilleure priorisation des questions d'assainissement, Speak Up Africa met en œuvre un programme dédié dans cinq pays dont le Sénégal, le Niger, le Burkina Faso, le Bénin et le Mali. Il a pour objectif de créer un environnement favorable pour tous les acteurs de ce secteur afin qu'ils mutualisent leurs efforts pour relever les défis liés à l'accès à un assainissement et une hygiène adéquate et équitable pour tous.

-La vaccination

La vaccination de routine sauve des vies. Speak Up Africa travaille ainsi à l'engagement des dirigeants politiques africains et des bénéficiaires pour un accès équitable aux vaccins vitaux et un système de santé durable. En 2020, la campagne « Restons Prudent pour l'Afrique » a été lancée en réponse à la propagation de la COVID-19 en Afrique afin de renforcer la confiance du public et promouvoir l'utilisation des vaccins, tout en plaidant pour un accès équitable pour tous. Au cours de l'implémentation de ces différentes initiatives, l'expérience collectée

par Speak Up Africa a permis d'élaborer des approches stratégiques permettant l'atteinte de résultats durables. En effet, cette dynamique encourage une constante innovation mettant à contribution la recherche et la collaboration multisectorielle des acteurs, en offrant des plateformes d'échanges conviant la société civile, le secteur privé, les scientifiques, les décideurs, les médias ainsi que les communautés afin de maximiser les efforts pour le changement de politique autour de la santé publique et du développement durable en Afrique.

Pour que les solutions apportées profitent pleinement aux communautés, Speak Up Africa met en œuvre une approche dans laquelle les organisations de la société civile (OSC), sont au centre du changement social et du développement. Elles représentent les voix de populations diverses et vulnérables et jouent un rôle clé d'intermédiaire entre ces dernières et les décideurs des pays. À ce jour, les capacités d'une douzaine d'OSC à travers 4 pays ont été renforcées et près de 100 champions ont été engagés autour du paludisme, de l'assainissement et des Maladies Tropicales Négligées pour une meilleure prise en compte de ces thématiques au niveau communautaire, mais au plus haut niveau des États. En 10 ans, ces organisations de la société civile ont contribué au lancement de la Coalition Non aux MTN qui a mobilisé plus de 600 personnes (les parlementaires, les maires et les leaders communautaires). En outre, plus d'une centaine de journalistes africains ont bénéficié de renforcement de capacités visant à développer leur expertise pour accroître le traitement des questions liées au développement durable dans les médias. Consciente de l'importance d'apporter des réponses concrètes aux défis de santé publique, Speak Up Africa s'intéresse également à la recherche au développement en santé mondiale. L'accès à l'information est une ressource vitale en cas d'urgence, surtout durant la pandémie de COVID-19 où une désinformation importante sur la recherche et le développement de nouveaux outils de santé (vaccins et médicaments) entrave la capacité de l'Afrique à façonner de manière proactive son programme de recherche. En effet, la désinformation constitue un frein à la mise en œuvre d'essais cliniques, l'acceptabilité et l'adoption de nouveaux outils de prévention, traitement et de diagnostic, en ralentissant donc le développement de notre continent. Ainsi, l'initiative « Les voix scientifiques africaines » vise à fournir une plateforme permettant aux scientifiques et aux experts africains de la santé de partager des informations fiables avec les populations africaines. Pour l'organisation, il est important de reconnaître et récompenser les champions et acteurs l'accompagnant dans l'atteinte de ses objectifs. Ainsi, depuis 2019, Speak Up Africa distingue ces personnalités en leur décernant le « Prix Leadership Speak Up Africa » afin de souligner leur contribution à la création de conditions de vie plus saines pour les populations à l'échelle du continent. « Speak Up Africa est une famille qui partage les mêmes valeurs. Je remercie les partenaires, les champions et les membres de mon équipe pour leur engagement mais surtout pour leur travail acharné et j'espère qu'ensemble nous continuerons à Protéger, Impulser et Engager pour l'amélioration des conditions de vie du continent Africain. » souligne Yacine Djibo, Directrice Exécutive de Speak Up Africa. En marge de la célébration de son dixième anniversaire, le 28 octobre prochain, Speak Up Africa prévoit de célébrer l'engagement de ses partenaires et de ses champions avec le Prix Leadership 2021, des femmes et des hommes, qui ont cette année, à leur tour, participé à la réalisation des objectifs de l'organisation, pour parvenir au développement durable en Afrique. ■

Dr Becaye Sidy Diop, Directeur Général de Delvic Sanitation Initiatives

« L'omniprocesseur se situe en amont du système d'assainissement autonome »



Dr Becaye Sidy Diop, Directeur Général de Delvic Sanitation Initiatives, entreprise du secteur privé en charge de la gestion de l'Omniprocesseur et de la production de sous-produits (coolant, engrais, etc.), gère la quasi-totalité des stations de traitement au Sénégal dans le cadre d'un partenariat public-privé gagnant. Entretien.

Vous êtes en charge de l'Omniprocesseur, à cet effet, pouvez-vous expliquer le rôle de ce dispositif dans la chaîne de valeur de l'assainissement à Dakar ?

L'Omniprocesseur se situe à l'aval du système de l'assainissement autonome qui comporte les fosses septiques, les camions de vidanges qui viennent prélever et transporter les boues de vidange et les stations de traitement. Ces stations sont chargées de séparer la partie solide de la partie liquide et ensuite de traiter la partie liquide. La partie solide quant à elle va être valorisée. Il y a plusieurs types de valorisation : le compostage, la fabrication des briquettes de charbons et du biochars. La partie solide de boues de vidanges produit aussi de l'énergie électrique, de l'eau distillée utilisée dans les activités industrielles, des cendres pour l'agriculture et le génie civil.

Y a-t-il un marché au niveau local ou régional des sous-produits issus de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome ?

Tout à fait ! Beaucoup de terres africaines sont aujourd'hui très pauvres à cause de la monoculture et du type d'agriculture pratiqué. De ce fait, nos États importent des engrais chimiques à coût de milliards

de Franc CFA alors qu'on peut valoriser les boues de vidanges en complément des autres matières organiques, comme les déchets solides ou agricoles, pour produire des compostes d'excellente qualité pour faire revivre nos sols et apporter un plus à l'agriculture. Prenons le cas du liquide de refroidissement, aucune usine en Afrique n'en produit, à part les fabrications archaïques qui sont de très mauvaise qualité et qui abîment les véhicules. L'Afrique peut se lancer dans ce marché fructueux. Les recherches ont démontré qu'on peut remplacer 30% à 40% du ciment par la cendre issue des boues de vidange et obtenir des ouvrages de qualités à moindre coût. Les eaux issues de boues de vidanges contiennent beaucoup de fertilisants, notamment de l'azote, du phosphore, du potassium, pour la fabrication d'engrais chimiques et organiques. Il y a plusieurs perspectives possibles qu'on est en train de mettre en œuvre au sein de Delvic afin de prouver qu'à partir des boues de vidanges, nous pouvons développer un marché fructueux, capable de contribuer au développement de nos pays.

Quelles sont vos attentes en matière de mesures incitatives mises en place par l'État pour encourager votre secteur d'activité ?

J'ose espérer que l'État du Sénégal

et les autres États africains déclarent l'assainissement comme secteur prioritaire, un indicateur en matière de développement. Il faut qu'à cela s'ajoute un investissement de taille de la part de nos États qui doivent mettre en place une politique incitative à l'endroit du secteur privé, notamment, des facilités en termes de fiscalité et d'accès au financement. Si nos États africains se mettent ensemble avec le secteur privé, nous pourrions atteindre les ODD en assainissement. Des instances comme le Conseil des Ministres Africains Chargés de l'Eau (AMCOW) devraient ouvrir les yeux sur ce secteur qui présente d'énormes potentialités tant en termes économiques que sanitaires.

Comment les sous-produits générés par l'Omniprocesseur entrent-ils dans votre activité ?

Nous gérons 10 stations de boues de vidanges pour le compte de l'ONAS à travers notre filiale dénommée DVD. Nous traitons les boues de vidanges et avec la partie solide issue de ces déchets humains, nous alimentons l'Omniprocesseur pour la production de compostage, des briquettes de charbons et des biochars. Nous mettons progressivement des canaux de distribution pour l'écoulement des produits issus de ces boues de vidanges.

La question du développement durable est essentielle dans l'Agriculture moderne. Est-elle prise en compte dans vos systèmes d'irrigation et d'utilisation de l'eau ?

L'agriculture au Sénégal est essentiellement de type pluvial. Nous avons un programme avec l'ONAS et DDI (Développement Durable Inclusif), une entité qui s'occupe de l'économie verte, afin de développer autour des stations de boues de vidanges une économie circulaire fondée sur l'agriculture avec la réutilisation des eaux traitées et du compost produit. Il est prévu une utilisation judicieuse de l'eau avec le goutte-à-goutte, pour montrer qu'avec le minimum d'eau on peut avoir une production très importante. Nous espérons inspirer d'autres agriculteurs afin d'avoir des productions tout le long de l'année.

Le Sénégal organise le Forum Mondial de l'Eau en 2022. Quelles sont vos attentes par rapport à cette rencontre internationale ?

C'est la rencontre à ne pas rater, ce sera la première fois en Afrique subsaharienne que l'on accueille ce genre d'événement. Il va réunir des experts, des décideurs et autres acteurs qui s'intéressent à l'eau et à l'assainissement. On voudrait que ce soit le forum des actions fortes, claires, nettes et précises, et non des discours ou des projets sur 5 ou 10 ans. La problématique de l'assainissement s'impose d'elle-même aujourd'hui (les eaux usées, les inondations, les boues de vidanges, les déchets solides, etc.), il faut réfléchir de manière holistique afin de trouver une solution qui intègre l'ensemble des aspects de l'assainissement et en faire une mine d'or. ■



Les acteurs de l'assainissement autonome s'organisent

A la tête de la société Vicas SA, Ibra Sow a vu le secteur de l'assainissement autonome au Sénégal vivre plusieurs mutations. Président de l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS), il estime que l'activité connaît une certaine effervescence mais doit continuer à évoluer dans le respect de ses normes techniques et sanitaires.

L'organisation qui regroupe tous les vidangeurs du Sénégal a pour objectif de lutter contre tout ce qui peut impacter l'activité, de la sous-traitance au dépotage hors normes, en passant par la prolifération des stations de vidanges et le suivi de la valorisation des boues de vidanges. Les partenaires et l'État ont un interlocuteur direct qui est l'Association des Acteurs de l'Assainissement du Sénégal (AAAS). Soutenue par l'Office National de l'assainissement du Sénégal (ONAS) et la fondation Bill et Mélanie Gates, l'Association a structuré l'activité de ses membres. Pour la première fois, les acteurs de l'assainissement ont pu avoir accès aux fonds de garantie auprès des banques, ce qui a permis le renouvellement du parc automobile. À l'heure qu'il est, 29 camions de vidange ont été acquis par les transporteurs grâce entre autres à l'appui des bailleurs. Finalement, le renouvellement du parc et la structuration de l'activité ont permis de revoir à la baisse le coût de la vidange afin de permettre à de plus grandes franges de la société d'accéder aux services de vidange

et, par conséquent, de rentabiliser le secteur. Cette montée en charge de l'assainissement autonome au Sénégal est à replacer dans un cadre africain, rappelle Ibra Sow, qui est également le Président de l'Association Panafricaine des Acteurs de l'Assainissement Autonome (APAA). Il s'agit d'une plateforme essentielle dans les échanges d'expériences et les complémentarités entre pays africains. L'association panafricaine est issue du programme de Renforcement des partenariats des Opérateurs d'Assainissement en Afrique (RASOP), au niveau de l'Association Africaine de l'Eau et a pour but de participer aux échanges techniques entre les pays. «Les résultats positifs enregistrés par le Sénégal et l'Afrique du Sud en matière d'assainissement ont attiré l'attention des autres pays africains. Ils se sont concertés afin de bénéficier de cette expérience. « Par la suite, j'ai proposé la mise en place d'une association panafricaine des acteurs de l'assainissement autonome (APAA). Aujourd'hui cette entité réunit 23 pays africains», rappelle Ibra Sow. Comme dans tous les secteurs, la



pandémie COVID-19 a ralenti l'agenda de de l'Association panafricaine des acteurs de l'assainissement autonome (APAA). «N'eut été la pandémie, nous serions aujourd'hui à plus de 40 pays membres». Du reste, avec ou sans pandémie, les politiques africaines en matière d'eau et d'assainissement convergent toutes vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Encore faudrait-il pour qu'il y ait des résultats pérennes, une certaine stabilité dans les postes de responsabilité. «Les rotations constantes dans les postes de responsabilités et la guerre de leadership peuvent constituer un frein à la maturité de certains

projets. Ce qui fait que les efforts fournis par certains sont souvent gommés, balayés du revers de main par leur remplaçant», regrette M. Sow. Le Directeur général de Vicas le reconnaît néanmoins, au Sénégal, beaucoup de progrès ont été enregistrés ces dernières années. «Mais il ne faut pas qu'on stagne, l'on doit s'atteler au travail. Pour cela, il faut que les politiques laissent les projets mûrir et aboutir». En attendant le Forum Mondial de l'Eau en 2022, Ibra Sow compte ardemment sur l'Omniprocasseur 2 arrivé des États-Unis vers le Sénégal. ■



Dieynaba Thiam-Ka, Chef d'équipe USAID/Washfin Sénégal

« Nous avons à date, 15 institutions financières prêtes à financer ces prestataires de service d'assainissement »

Directrice du Projet WASHFIN de l'USAID, Dieynaba Seydou Thiam-Ka estime qu'une plus grande implication des banques et acteurs financiers est nécessaire pour donner de l'impulsion au secteur de l'assainissement autonome. Entretien.

Pouvez-vous présenter le Programme Eau, Hygiène et Assainissement (WASHFIN) de l'USAID au Sénégal, ses objectifs en matière d'assainissement ?

Le Programme Eau, Hygiène et Assainissement est un projet mondial financé par le gouvernement américain à travers l'USAID, dans le cadre de la stratégie prioritaire du développement de l'eau dans les pays d'Afrique et d'Asie, dont le Sénégal en fait partie. La mission de WASHFIN est d'encourager la transformation de la fourniture des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans ces pays précités pour combler le déficit de financement de ce secteur, en aidant les gouvernements, la société civile et le secteur privé à suivre les flux de financement pour le secteur et aussi mobiliser des capitaux nécessaires pour l'investissement d'infrastructures WASH qui ne sont pas financés par les gouvernements. Au Sénégal, le programme vise à améliorer le financement et la prestation des services WASH par un soutien au gouvernement à travers la Cellule de Planification de Suivi et Coordination des Projets (CPSCP), qui a en charge la conceptualisation de l'initiative Fonds Bleu Sénégal ((IFB-SEN)), qui est une initiative innovante portée par le président de la République afin de combler la gap de financement qu'il y a dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Aussi, nous accompagnons l'Office National de l'Assainissement au Sénégal (ONAS) à améliorer la performance financière du secteur. Notre dernière mission consistait à accompagner les prestataires de service d'assainissement autonome de manière à améliorer leur solvabilité et à mobiliser les ressources nécessaires pour le financement de leurs activités.

La chaîne de valeur des acteurs de l'assainissement autonome est constituée de petites PME souvent informelles avec des difficultés d'accès au financement bancaire. Comment procédez-vous pour améliorer les rapports entre ces acteurs et les banques ?

Pour faciliter ces rapports, il faut d'abord accompagner les prestataires d'assainissement dans la formalisation et l'amélioration de leur solvabilité, en faisant un audit de leurs activités, notamment des états financiers requis par les institutions financières et des projets de développement et d'expansion de leurs activités. A travers ce diagnostic, nous détectons les insuffisances desdits prestataires. Par la suite, nous renforçons leurs capacités techniques et financières, nous les aidons dans l'élaboration de la documentation financière requise par



les institutions et enfin nous faisons la mise en relation, après avoir identifié les institutions financières adéquates pour aboutir à la mobilisation des ressources. Du côté des institutions financières, nous organisons des ateliers de formation afin de faciliter la compréhension de la valeur marchande du secteur de l'assainissement auprès des institutions financières. Ensuite nous procédons à une cartographie de ces institutions pour orienter les prestataires de service vers les potentielles banques capables de les financer. Par la suite, nous établissons

Nous savons à quel point c'est exorbitant d'étendre les réseaux collectifs, alors qu'avec l'assainissement autonome, nous pourrions dépenser plus de la moitié de ce qu'implique l'assainissement collectif pour arriver à une couverture généralisée.

une fiche marché par secteur (transport, traitement...), afin que les institutions bancaires comprennent le potentiel du secteur de l'assainissement autonome. Enfin nous avons créé avec le concours de l'ONAS des fonds d'investissement dédié au secteur de l'assainissement autonome. Les institutions financières ont pu trouver des opportunités dans un secteur qui leur était inconnu. Nous sommes arrivés à les convaincre. Nous avons à date, 15 institutions financières prêtes à financer ces prestataires de service d'assainissement. WASHFIN a pu mobiliser 1 million de dollars pour un des prestataires du secteur et 6 millions de dollars sont en cours de négociation auprès des institutions financières locales. Il y a aussi un fonds d'investissement privé qui est prêt à mettre chaque année, dans ce secteur, 500 000 à 1 million de dollars en fonction des besoins.

Quelle évaluation faites-vous des politiques publiques du Sénégal en matière d'assainissement ?

C'est rassurant de voir que la politique du gouvernement est en phase avec la stratégie d'autonomisation de l'assainissement de l'USAID, qui essaie d'autonomiser aussi bien les gouvernements centraux, locaux que le secteur privé. Le gouvernement du Sénégal a beaucoup investi, en mettant un environnement propice qui soutient efficacement l'implication et l'engagement du secteur privé dans la fourniture des services d'approvisionnement d'assainissement. Toutefois, malgré plusieurs décennies d'accompagnement d'engagement, il reste un écart entre les besoins financiers et les allocations de

financements du gouvernement. Il n'y a pas encore assez de stations de traitement des boues de vidange et des eaux pluviales. Ce sont des choses en cours de construction et nous espérons que d'ici deux ou trois ans, nous pourrions avoir un environnement propice pour que le secteur privé puisse mettre en œuvre ses activités. Pour que le déficit de financement soit comblé, il faut une combinaison de plusieurs solutions, notamment le soutien du gouvernement par une réglementation sectorielle, l'incitation fiscale (la détaxation des équipements d'assainissement autonome en termes de construction des stations de boues de vidanges), la mise en place de financement innovant et la priorisation de l'assainissement autonome.

Le Fonds Bleu est un exemple probant qui peut résorber ce gap. Il faut aussi souligner la nouvelle stratégie mise en place par l'ONAS, le programme national de développement durable de l'assainissement autonome sur 5 ans qui vise à mettre le secteur privé au cœur de l'assainissement autonome pour des solutions efficaces et adéquates en vue d'atteindre les ODD. Quand nous parlons de l'assainissement collectif, il faut noter que seuls 5% de la population du Sénégal y a accès. Les 95% dispose de l'assainissement autonome ou d'assainissement non adéquat. Nous savons à quel point c'est exorbitant d'étendre les réseaux collectifs, alors qu'avec l'assainissement autonome, nous pourrions dépenser plus de la moitié de ce qu'implique l'assainissement collectif pour arriver à une couverture généralisée. En plus, l'assainissement autonome est un secteur marchand qui génère des sous-produits notamment, les briquette de charbons, de l'eau distillée et de l'énergie électrique.

Quelles sont vos attentes par rapport au Forum Mondial de l'Eau prévu au Sénégal en 2022 ?

C'est une fierté pour nous ! Nous avons été au forum de Brasilia, on parlait alors du « forum de solutions ». On a trouvé des solutions, il faut maintenant les mettre en œuvre. Nous attendons que ce forum soit une plateforme d'exécution des solutions de Brasilia. Cet événement a un caractère inaugural, spécial, parce qu'il se tiendra dans notre continent, où il y a tous les problèmes en matière d'assainissement. Nous devons en tant que partenaires, gouvernements africains et société civile, être des porte-voix pour trouver des solutions innovantes à un accès rapide à cet assainissement autonome. Nous attendons aussi la labélisation de certains projets et une forte implication des institutions financières afin de rendre le secteur de l'assainissement pérenne. ■

El Hadj Birane Diop, Responsable du département des Études et Finance Inclusive à la Banque Nationale de Développement Économique (BNDE)

«Les banques et les structures financières doivent s'engager»

Responsable du département des Études et Finance Inclusive à la Banque Nationale de Développement Économique (BNDE), El Hadj Birane Diop livre une analyse des attentes du secteur financier.

Comment une banque comme la BNDE appréhende-t-elle le secteur de l'assainissement tout au long de sa chaîne de valeur ?

La chaîne de valeur de l'assainissement autonome intéresse la BNDE depuis 2015 grâce au partenariat avec Oxfam America et l'Office National du Sénégal (ONAS). Ce partenariat nous a permis d'appréhender ce secteur, allant des acteurs de la collecte des déchets humains, du transport jusqu'à la transformation. Avec Oxfam, nous avons participé au financement des ménages défavorisés dans les zones inondées et inondables pour l'acquisition des toilettes adaptées, afin de mettre ces ménages dans des conditions favorables et assainir leur zone d'habitation. En partenariat avec l'ONAS, la banque a aussi investi dans le renouvellement des véhicules de vidange, pour assurer un bon transport des boues de vidange. Le troisième volet, peu visible, la banque, est à pied d'œuvre aux côtés d'autres entreprises qui se portaient acquéreur de l'Omniprocasseur 2. Les réflexions sont toujours en cours pour boucler le bout de la chaîne de valeur et apporter une valeur ajoutée à la transformation des boues de vidange en sous-produits.

Le Sénégal est souvent pris comme exemple en matière d'assainissement. Diriez-vous qu'en termes de financement du secteur par les institutions financières privées, le pays est également en avance ?

Ce serait prétentieux de dire que le pays est en avance parce qu'ailleurs, il y a des choses qui ont été faites comme au Ghana ou encore au Nigeria. Cependant, nous avons un modèle qui nous est propre et qui, nous l'espérons, va servir d'exemple pour les pays qui ne sont pas encore arrivés à ce niveau.

La plupart des acteurs de la filière sont des PME. Est-ce ce qui explique le désintérêt des acteurs bancaires à l'exception de la BNDE ? Quels sont les dispositifs mis justement en place par la BNDE pour accompagner les acteurs du secteur ?

La création de la banque est partie du constat que les PME ne représentaient globalement pas 16% du portefeuille bancaire. Ce qui est très peu. Ailleurs, la part du financement accordé aux PME s'élève à 80%. Dès sa création, la BNDE s'est fixée un objectif : « financer les PME ». Ce qui fait que là où les autres sont réticents au financement des PME pour cause de sécurité prudentielle (garantie insuffisante, absence de fonds propres...), nous, en tant que banque de développement, avons l'obligation de financer ces PME. Nous nous sommes rendus compte que les PME ont un problème de trésorerie. D'où la mise en place des outils innovants dont l'affacturage et le crédit-bail. De manière générale, nous avons ouvert notre banque à des partenariats institutionnels qui permettent à la PME de recourir à des fonds de garantie que sont le FSA (Fonds de solidarité Africain) au niveau africain ou le FONGIP (le fonds de garantie des investissements prioritaires) au niveau local. Du point de vue fonds propres, nous avons trouvé des partenariats avec le FONSIS (Fonds souverain d'investissements stratégiques), Teranga Capital ou la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide (DER) qui apportent un soutien aux PME sous forme de cofinancement avec la banque. Nous avons trouvé différentes synergies



pour contribuer au cofinancement de ces PME.

Quels sont les financements les plus adaptés à ce secteur qui va de la gestion des boues de vidange à leur traitement et valorisation ?

Le crédit-bail est l'un des financements les plus adaptés pour des acteurs encore à la frontière de l'informel et qui n'ont pas les moyens de certifier leurs états financiers auprès d'un expert-comptable, exercice

coûteux. Dans un tel contexte, il faut des subtilités pour que l'accès au crédit ne soit pas à des coûts exorbitants. Outre le crédit-bail, il y a aussi l'affacturage, qui permet d'avancer la trésorerie sur la base de contrats avec des structures comme l'ONAS qui leur fournit des marchés. Ces deux produits nous permettent de bien financer les acteurs du secteur.

Est-ce que le système bancaire appréhende-t-il la finance climat et les nouvelles fenêtres d'opportunités de financement de l'assainissement autonome ?

On les appréhende mais il y a des difficultés à y avoir accès. On a essayé avec le Fonds Vert dont les critères d'éligibilité sont au-dessus d'une banque jeune comme la nôtre. Ce sont des critères contraignants qui ne sont pas souvent adaptés aux réalités africaines. Ces institutions gagneraient à se réadapter en fonction des marchés

Le Sénégal accueillera le Forum mondial de l'eau en 2021. Quelles sont les attentes d'une banque comme la BNDE de ce grand rendez-vous international ?

C'est de voir les perspectives du secteur de l'eau et de l'assainissement. Savoir s'il sera mis un fonds spécifique pour les banques de développement concernant le secteur, qui implique de gros investissements en matière d'infrastructures. Une banque comme la BNDE n'a pas les ressources adaptées pour ces investissements à long terme. Nous attendons du Forum des mécanismes et des véhicules financiers pour permettre aux banques d'avoir des ressources à des taux concessionnels. ■



Yacine Djibo, Directrice exécutive de Speak Up Africa

« L'accès à un assainissement de qualité permettrait de lutter efficacement contre les maladies tropicales négligées et le paludisme »

Yacine Djibo a fondé Speak Up Africa en 2011 avec un objectif : élaborer et mettre en œuvre des solutions efficaces et durables pour faire face aux problèmes de développement. Pour cette communicante à la tête d'un cabinet d'experts de son domaine, le plaidoyer est nécessaire pour mobiliser les acteurs autour d'un objectif aussi stratégique que l'assainissement autonome.

Pouvez-vous nous présenter Speak Up Africa ? Quelles sont les actions que vous menez pour une meilleure priorisation de l'assainissement autonome ?

Speak Up Africa est une organisation à but non lucratif basée à Dakar au Sénégal, spécialisée dans le plaidoyer et la communication stratégique pour la santé publique et le développement durable de manière générale. Avec l'aide de nos partenaires et les décideurs avec qui nous travaillons, nous assurons dans le cadre de nos interventions la mise en relation entre les acteurs du terrain et les décideurs en vue de permettre la mise en place des solutions pour répondre à nos besoins. Il s'agit de la société civile, des partenaires financiers, des dirigeants d'entreprises afin que chacun puisse contribuer et agir de manière concrète autour de nos différents objectifs. En ce qui concerne l'assainissement, nous nous assurons que les populations ont accès à un assainissement de qualité et la prise en considération des populations en situation vulnérable. Notre approche s'exprime à plusieurs niveaux. L'on essaie de voir comment cibler les partenaires dans nos différents pays d'intervention, notamment en Afrique de l'Ouest francophone. Au niveau local, nous appuyons les ministères de l'eau et de l'assainissement, de manière à s'assurer que les politiques mise en œuvre soient faites de manière inclusive, qu'elles répondent aux besoins des populations cibles et qu'elles soient financées de manière durable. Au niveau régional, nous appuyons les institutions telles que le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW), l'Association Africaine de l'Eau (AAE), l'Association Panafricaine des Acteurs de l'Assainissement (APAA), tout en s'assurant que la gestion de l'assainissement autonome et la gestion des boues de vidange soient considérées comme des priorités au niveau de ces institutions. L'objectif, derrière, est de créer un environnement favorable pour l'assainissement.

L'assainissement constitue un enjeu de développement économique et social inscrit dans les ODD. Comment s'articule votre plaidoyer pour mettre en rapport les acteurs internationaux et nationaux, privés et publics ?

L'accès universel à un assainissement de qualité constitue un enjeu majeur qui influe sur le développement économique et social dans tous les pays où nous intervenons. C'est pourquoi notre approche intègre tous les différents acteurs du secteur, notamment la société civile, les parlementaires, le secteur privé...

Notre plaidoyer s'inscrit à tous les niveaux de la chaîne de valeur, de la collecte à la valorisation des boues de vidange. Nous croyons fermement que l'approche multi-secteurs nous permet de contribuer à cet environnement favorable qui permet d'améliorer les conditions d'accès à l'assainissement de nos populations. On essaie également de voir comment conduire une meilleure coordination au niveau de cette chaîne d'acteurs afin de mutualiser nos efforts et nos ressources. Dans le cadre d'un partenariat avec des parties prenantes, on a mis en place une plateforme dénommée « CAPOOP », axée sur le plaidoyer et la communication en faveur des opportunités politiques et de sensibilisation autour de l'assainissement. On essaie de voir comment célébrer les progrès qui ont été enregistrés, influencer les politiques et les pratiques, consolider nos connaissances et utiliser des approches innovantes dans le cadre de nos objectifs communs, et voir comment développer des partenariats forts entre les acteurs du secteur, de manière à mutualiser les ressources afin d'atteindre le 6ème objectif des ODD.

La COVID-19 est un événement imprévu qui a mis à mal les projections et les perspectives économiques. Quelles conséquences cette pandémie a-t-elle eu sur le secteur de l'assainissement, précisément sur celui de l'assainissement autonome ?

La pandémie a affecté plusieurs secteurs,

La pandémie a affecté plusieurs secteurs, dont celui de l'assainissement. Elle a démontré le renforcement de la mise en œuvre des actions concrètes, pour un accès à l'hygiène et un assainissement adéquat pour les populations



dont celui de l'assainissement. Elle a démontré le renforcement de la mise en œuvre des actions concrètes, pour un accès à l'hygiène et un assainissement adéquat pour les populations ; elle a montré les lacunes que nous avons en matière d'accès à l'hygiène et l'assainissement. Le secteur de l'assainissement fait face à des difficultés accrues avec la pandémie de COVID-19. Les activités des acteurs du secteur sont en baisse à cause de la réduction des ressources au niveau de ménages où la vidange mécanique n'est plus au premier plan. Il est important pour nous en tant qu'acteur de ce secteur, dans notre préparation de prendre en compte l'après pandémie, voir dans quelle manière accompagner ces acteurs face aux conséquences de la COVID-19. Dans cette optique, la participation des gouvernements et de toutes les parties prenantes est primordiale.

Quelles sont vos attentes par rapport au Forum mondial de l'eau prévu en 2021 à Dakar ?

Nous attendons beaucoup de ce forum qui est d'une importance capitale pour le secteur de l'assainissement. Le thème est déjà représentatif, tout ce qu'on peut faire pour tous les acteurs du secteur, c'est de travailler ensemble en termes d'opportunités. Je lance un appel aux parties prenantes, aux décideurs, à la société

civile, aux médias, aux communautés pour mener une réflexion afin de développer des solutions innovantes. Ce forum offre l'opportunité de présenter de nouvelles initiatives et mettre en exergue les directives africaines dans l'élaboration des politiques d'assainissement initiées par le conseil des ministres africains chargés de l'eau. Il s'agira, également, de voir comment les différents pays sont en train de mettre en place des solutions adaptées à leur contexte et réalité.

Speak Up Africa travaille aussi bien pour l'amélioration du secteur de l'assainissement que pour l'élimination de maladies transmissibles telles que le paludisme et les maladies tropicales négligées. Comment l'amélioration de l'un pourra permettre l'élimination des autres ?

L'accès à un assainissement de qualité surtout en milieu rural permettrait de lutter efficacement contre les maladies tropicales négligées et le paludisme. Dans le contexte de la COVID-19, l'on voit l'importance de l'intégration du secteur de la santé, de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement. Il est donc important de travailler tous ensemble dans une optique commune de pouvoir procéder à l'amélioration des conditions d'assainissement des populations et de leur santé de manière générale. ■

Mame Tacko Diallo, Coordinatrice de la Plateforme des organisations de la société civile Eau et assainissement du Sénégal (POSCEAS)

« L'assainissement autonome nécessite une coordination entre l'État, la société civile et le secteur privé »

La Plateforme des organisations de la société civile Eau et Assainissement du Sénégal (POSCEAS) a été créée en juillet 2018. C'est une entité de CONGAD qui s'occupe de l'axe Eau et Assainissement au sein de la Société Civile. Elle regroupe une trentaine d'ONGs nationales et internationales, des Organisations de la Société Civile (OSC) qui œuvrent dans le secteur de l'eau et l'assainissement. «Notre mission est de contribuer au dialogue entre les différents acteurs du domaine, booster les politiques et mettre en valeurs les actions des ONG à l'endroit des populations », explique Mame Tacko Diallo, Coordinatrice de la Plateforme POSCEAS. Entretien.

En quoi le sous-secteur de l'assainissement autonome est-il important pour l'amélioration des conditions d'assainissement des populations ?

Le sous-secteur de l'assainissement autonome est important dans la mesure où il traduit une dynamique de coordination entre l'État, la société civile, les ONG et le secteur privé. Aujourd'hui, 75% de la population n'a pas accès à l'assainissement autonome. Cette tranche de la population pourra y avoir accès si l'on coordonne les activités comme il se doit, pour une intervention efficace, plus particulièrement avec les ONG qui ont beaucoup d'activités sur le terrain.

Quels sont vos liens avec l'État et les acteurs privés et les populations ?

L'État est l'un de nos partenaires stratégiques. Lorsque la POSCEAS a été mise en place, nous sommes allés à la rencontre des instances étatiques, afin d'expliquer notre mission, notre stratégie et surtout les dynamiques de partenariat qu'on devait développer pour faire avancer le sous-secteur, parce que la POSCEAS est dans une dynamique de collaboration. Au niveau du secteur privé, nous ne sommes pas encore très avancés dans cette dynamique. Mais nous avons pu rencontrer d'éventuels partenaires pour leur expliquer notre axe de partenariat. Le secteur privé est un potentiel partenaire pour financer le plaidoyer de l'assainissement autonome, essentiel pour atteindre, en 2030, le taux de 80% d'accès à l'assainissement contre 40 à 48% actuellement.

Quelle évaluation faites-vous des politiques publiques du Sénégal en matière d'eau et d'assainissement ?

Globalement, des politiques et stratégies ont été mises en place. On a aujourd'hui, avec le Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire (PEPAM), pu avoir des taux acceptables en matière d'accès à l'Eau en ligne de mire des ODD. Au niveau de l'assainissement, il y a encore des efforts à faire parce que le financement reste un casse-tête pour exécuter les projets proposés. Il faut que les stratégies et politiques mises en place répondent aux besoins des populations. Il faut également une bonne communication autour des stratégies adoptées afin que les populations soient au même niveau d'information par rapport à ce que l'État est en train de faire.

Le Sénégal organise le Forum mondial de l'eau en 2022. Quelles seront les actions de la société civile lors de cet événement majeur ?



Mame Tacko Diallo
Coordinatrice de la Plateforme des organisations



Quels sont les enjeux pour la POSCEAS et les organisations de la sous-région ?

La POSCEAS est membre du comité d'organisation et d'orientation de ce forum via le réseau des acteurs de la société civile ouest-africaine. Chaque trois mois, nous participons à des réunions de coordination pour donner la position de la société civile et les préoccupations des populations. Nous avons mis en place un plan d'action défini en trois axes, notamment, la phase

préparatoire, la mise en place de l'événement et l'après forum. Au niveau de l'axe un, ce sont les éléments de communication, d'information, de partenariat et la rédaction d'un livre bleu. A l'entame du forum, nous avons prévu des pré-forums régionaux axés sur les différentes thématiques qui seront développées lors de ce forum afin de faire remonter les préoccupations des populations au niveau du sommet. Au cours du forum de 2022, nous prévoyons une forte participation des membres de la

sous-région, des Organisations de la Société Civile (OSC), de la jeunesse, afin qu'il en ressorte de fortes propositions au niveau des différentes thématiques. Après le Forum, nous envisageons de mettre en place un dispositif de suivi pour assurer le suivi des préoccupations des populations, les résultats obtenus, afin de faire avancer l'accès à l'eau et l'assainissement au niveau du Sénégal et du reste de l'Afrique. ■

Dr Moustapha Sène, CEO de Sen Engineering

« Il faut mobiliser plus de financement en faveur de l'assainissement autonome »



Titulaire d'un Master en Ingénierie de l'Eau et de l'Assainissement et d'un doctorat dans le domaine de l'ingénierie environnementale, Dr Moustapha Sène a travaillé comme Ingénieur de Recherche à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (Iie) à Ouagadougou au Burkina Faso. Fondateur et PDG de SenEngineering International SA, une société de conseil international dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et du développement des infrastructures, il évoque dans cet entretien le concept des toilettes intelligentes et livre un aperçu de sa vision de la chaîne de valeur de l'assainissement.

Expliquez-nous d'abord le parcours de SenEngineering International S.A ?

SenEngineering International S.A a été créée suite à mon long parcours académique. Après mon doctorat au Japon, j'ai décidé de revenir en Afrique en septembre 2013. Une fois au Sénégal, j'ai fait deux ans en freelance afin d'économiser et j'ai ouvert mon cabinet en 2015. En interne, nous sommes une dizaine et une cinquantaine de freelancers qui travaillent sur nos projets. Au sein de SenEngineering, nous avons plusieurs activités : on fait tout ce qui est eau potable, l'assainissement dans sa globalité (étude technique, planification), l'agriculture, le génie civil et l'énergie. Au-delà de travailler sur l'ingénierie classique, nous intervenons sur les innovations technologiques en eau, en assainissement, afin de contribuer à la réduction du gap qui existe entre nos pays et les pays développés en matière d'assainissement.

Vous proposez des solutions innovantes en matière d'assainissement. Quelles sont les spécificités des toilettes fabriquées par votre entreprise ?

Au niveau de SenEngineering, nous proposons des solutions de technologies innovantes adaptées à toutes les couches sociales. L'objectif pour nous c'est la protection de l'environnement et de la santé humaine. On vient de boucler un projet avec Oxfam et ONAS où l'idée est de développer le marché des toilettes au Sénégal tout en s'assurant d'avoir des ouvrages de bonne qualité avec une vente massive mais également trouver d'autres technologies pour augmenter le package des ouvrages existants. Nous avons trois types de technologie de toilettes. Certaines n'ont pas besoin d'être vidangées et sont adaptées aux zones inondées et inondables, aussi bien en milieu rural qu'urbain, avec, en plus une installation et une maintenance

très simple. Nous travaillons également sur un programme dénommé « réinventer les toilettes » initié, dirigé et financé par la fondation Bill et Melinda Gates. Il y a une dizaine de nouvelles technologies de toilettes qui existent à l'échelle familiale. Il y a également une autre dizaine de technologies qu'on appelle les omniprocresseurs que moi j'appelle des usines préfabriquées de traitement de boues de vidange. Les toilettes ont besoin d'être vidangées, et les boues traitées et valorisées. Cependant, avec les unités fournies par la fondation Gates, on n'a pas besoin d'eau, ni d'électricité pour fonctionner, les sous-produits qui en découlent sont sains, sans pathogènes. A l'instar des autres pays comme l'Afrique du Sud, l'Inde, le Sénégal est une plateforme de tests technologiques, et SenEngineering s'est positionné aux côtés de l'ONAS pour tester ces innovations technologiques. Nous venons de boucler une étude sur l'Omniprocresseur 2 avant qu'il ne soit transporté au Sénégal. En clair, notre objectif c'est de travailler de manière à développer l'industrie de toilettes en Afrique pour contribuer à accélérer l'atteinte des ODD en 2030.

La plupart des entreprises intervenant dans la chaîne de valeur de l'assainissement font face à des difficultés d'accès aux financements bancaires ou alternatifs. Comment Sen Engineering est parvenue à contourner cet obstacle ?

SenEngineering travaille sur plusieurs activités. Nous travaillons sur l'assainissement de façon globale, notamment, l'assainissement autonome, l'assainissement collectif, la gestion des eaux pluviales... Au-delà de l'assainissement, nous travaillons sur des projets d'eau potable, sur le dessalement de l'eau de mer à Dakar. Nous sommes aussi distributeur de technologies au niveau mondial, comme la marque Arca, qui sont des toilettes intelligentes, Senjet, des stations d'épuration, dont les eaux qui en découlent permettent d'irriguer les plantes. Toutes ces activités nous permettent de mobiliser des ressources au profit du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal.

Quelle évaluation faites-vous des politiques publiques au Sénégal en matière d'assainissement et de soutien aux acteurs privés ?

L'eau potable draine beaucoup plus de financement par rapport à l'assainissement. De même, l'assainissement collectif draine beaucoup plus d'argent que l'assainissement autonome alors que 90% de la population sont connectés à l'assainissement autonome. Les populations payent une taxe à l'assainissement qu'elles n'utilisent pas. C'est un facteur à revoir. Il faut mobiliser plus de financements en faveur de l'assainissement autonome ; promouvoir l'assainissement inclusive à l'échelle de nos villes, notre pays, le continent en général. Il faut souligner que l'État du Sénégal est en train d'encourager le secteur privé à s'intéresser aux nouvelles technologies et contribue à la promotion de l'approche marché et le business model afin de permettre aux populations d'avoir accès à un assainissement sécurisé et durables et contribuer à l'atteinte des ODD d'ici 2030.

Le Forum mondial de l'Eau se tiendra à Dakar en 2022. Il est dit qu'il sera une plateforme de présentation de solutions concrètes d'assainissement. Quelle sera la place des technologies comme les toilettes innovantes ?

On veut qu'il soit un forum économique, un sommet des innovations technologiques liées à l'eau et à l'assainissement. Le Sénégal a beaucoup de choses à montrer par l'intermédiaire des opérateurs privés comme SenEngineering. L'on pourra positionner le Sénégal sur l'échiquier africain et mondial en termes d'innovation technologique. ■



Dr Canisius Kanangire, Ancien Secrétaire Exécutif du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau

« Pour une dynamique africaine en matière d'assainissement »

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les lacunes en matière d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. Quel a été le rôle de l'AMCOW durant cette période ? Quel type d'appui avez-vous fourni aux États membres ?

La pandémie a déstabilisé le monde en général, tous les secteurs ont été impactés. Le secteur de l'eau et les membres de l'AMCOW ont été touchés dans leur manière de planifier et de réaliser les projets. Face à cela, nous avons développé un ensemble de mécanismes de réponses en coordonnant avec les différents ministres en charge de l'eau en vue d'échanger sur les solutions qu'ils ont mises au point, afin d'emmener le secteur à contribuer à la lutte contre la pandémie, qui est de prime abord un problème de santé publique. Étant donné l'importance de l'eau dans la prévention de la COVID-19, - le lavage des mains restant un des moyens privilégiés pour freiner l'expansion de la pandémie - l'on s'est rendu compte de la nécessité de sa maîtrise et de sa disponibilité. Nous avons également créé une plateforme pour emmener les institutions bancaires (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement) et d'autres parties prenantes (l'Agence de développement des États-Unis entre autres) en vue d'échanger sur les limitations que nous avons en tant que continent, pays pris individuellement, à accéder aux ressources nécessaires pour parer aux urgences du moment. Nous avons constaté que les pays étaient à des niveaux différents dans la manière de faire face à la pandémie. À cet effet, nous avons engagé notre équipe dans la collecte des leçons apprises, nous les avons rassemblées et disséminées dans les États membres. Nous avons aussi créé une newsletter dénommée « The Calabash » qui est à son deuxième numéro. Nous avons aussi fait des webinaires surtout pour toucher la majorité des parties prenantes et pousser les orateurs et les experts dans le domaine à discuter sur la nécessité des stratégies mises en place comme les lavages des mains, l'utilisation de l'eau. Il s'agissait surtout d'alerter sur la nécessité de l'eau et la disposition de l'assainissement dans nos communautés.

L'Afrique sera-t-elle prête au rendez-vous des ODD sachant qu'à dix ans de la fin de l'initiative, la moitié des populations du continent n'ont pas encore accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ?

L'Afrique a fait des progrès de manière générale. Ces efforts ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en 2030. Il nous faut développer d'autres moyens pour y arriver. La pandémie de COVID-19 ne nous a pas aidés parce que les moyens ont convergé vers des politiques de ripostes contre les effets négatifs de cette maladie. Mais ce n'est pas le moment de baisser les bras. Il faut travailler d'arrache-pied. Il faut des gouvernements visionnaires, et forts, qui poussent sur ses agendas ; il nous faut trouver des moyens au sein et hors du continent pour le financement des projets

Le rôle du secrétariat exécutif du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) est de rassembler les ministres africains chargés de l'eau et de l'assainissement autour des enjeux et défis en commun et qu'ils travaillent ensemble de manière à élaborer des mécanismes afin de faire face aux différents problèmes auxquels fait face le secteur. « La plateforme a un mot d'ordre : celui de donner à l'Afrique un leadership politique, des directives et de faire le plaidoyer du secteur de l'eau et de l'assainissement, en vue d'en faire un facteur de développement économique pour l'éradication de la pauvreté sur le continent africain », explique Dr Canisius Kanangire, Ancien Secrétaire Exécutif du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau. Entretien.



prioritaires parce que le développement durable en dépend fortement. Si on n'y arrive pas, il faut quand même qu'on touche la ligne d'arrivée.

Vous dirigez l'initiative des Directives africaines pour l'élaboration de politiques d'assainissement (ASPG). Comment cette initiative contribue-t-elle à l'amélioration des conditions d'accès à l'assainissement ?

Il y a beaucoup d'efforts qui sont faits au niveau national. Il faut les adapter à ce qui

se fait au niveau continental. Chaque pays a ses réalités et ses stratégies, cependant il faut reconnaître qu'il y a des initiatives que nous partageons tous comme la « Semaine Africaine de l'Eau » qui se tient tous les deux ans, la conférence sur l'assainissement « AfricaSan » qui a lieu chaque année. Tout développement demande de l'argent, les membres de l'AMCOW se sont rendus compte dès la première heure. Pour cela ils ont établi la faculté africaine de l'eau, qui travaille au sein de la banque africaine de l'eau. Cette initiative mobilise des fonds fiduciaires afin

de financer des projets de préparation pour construire des infrastructures dont nous avons besoin dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Nous avons développé des politiques d'assainissement.

Quels sont les enjeux du Forum mondial de l'Eau prévu à Dakar en 2022 pour l'Afrique et pour l'AMCOW ?

Les gouvernements, les sociétés civiles et les organisations non gouvernementales vont trouver dans ce forum un incubateur pour pouvoir travailler ensemble de façon harmonieuse, de manière à assurer un même plan de développement qui va nous conduire vers les objectifs de développements durables (ODD) et vers la transformation du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Deuxièmement, il y aura un plaidoyer pour l'augmentation du financement des initiatives qui visent à transformer le secteur. Ensuite le renforcement des capacités endogènes, l'adaptation des technologies, pour que l'Afrique ne continue pas à être importatrice nette des connaissances, des technologies, ce qui lui coûte excessivement cher. J'ai espoir que ce forum sera un nouveau point de départ pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, parce qu'il n'y a pas de développement durable et d'éradication de la faim sans sécurité de l'eau. ■

Tout développement demande de l'argent, les membres de l'AMCOW se sont rendus compte dès la première heure. Pour cela ils ont établi la faculté africaine de l'eau, qui travaille au sein de la banque africaine de l'eau.

Abdoulaye Sène, Secrétaire Exécutif du 9ème Forum Mondial de l'Eau

« Je reste confiant dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable d'ici 2030 »

Du fait de la pandémie COVID-19, le Forum Mondial de l'Eau, prévu initialement en mars 2021 au Sénégal, a été décalé d'une année. Il s'agira d'une première pour l'Afrique subsaharienne comme le déclare Abdoulaye Sène, Secrétaire Exécutif du 9ème Forum Mondial de l'Eau.

Quels sont les enjeux du Forum Mondial de l'Eau ?

C'est une occasion unique pour mettre la problématique de l'eau au centre des priorités, des discussions et des échanges. C'est une occasion de sensibiliser, de mobiliser les acteurs et d'impulser des actions concrètes sur la problématique de l'eau et de l'accès à l'assainissement. Pour l'Afrique c'est extrêmement important, ce sera l'occasion de concentrer l'attention sur la problématique de l'eau et de voir comment consolider les progrès fragiles en la matière. Il s'agit de voir comment l'accès à l'eau pourrait servir au développement agricole, énergétique et touristique etc. Quatre axes majeurs ont été définis pour ce forum :

-la sécurité de l'eau et de l'assainissement en Afrique et dans le monde, en temps de paix et en temps de conflit ;

-la coopération entre les pays partageant les mêmes ressources pour réaliser des programmes communs, des infrastructures communes et en partager les retombées dans le dialogue, la solidarité et la paix;

-l'eau pour le développement rural ;

-les outils et les moyens qui permettent d'atteindre les objectifs, le financement et la gouvernance.

Comment la pandémie de la COVID-19 a-t-elle impacté cet événement dans son organisation et ses thématiques ?

La COVID-19 a beaucoup impacté le processus préparatoire du forum (NDLR : finalement décalé en mars 2022, au lendemain de cet entretien). Nous n'étions plus en mesure d'organiser des ateliers et autres. Malgré ces contraintes, nous avons fait recours au digital, qui nous a permis de tenir des rencontres et des consultations par visioconférence afin de mobiliser les acteurs dans la définition du contenu de l'événement. La COVID-19 sensibilise sur l'importance de l'eau, sur les conséquences du retard de l'accès à l'eau et permet de convaincre les acteurs que le forum est encore plus important aujourd'hui qu'hier, afin de replacer l'eau au cœur des priorités politiques, de saisir l'opportunité d'organiser des meetings virtuels. La pandémie de COVID-19 a certes perturbé pas mal de choses mais nous nous sommes adaptés et nous avons tiré des leçons.

Où en est aujourd'hui l'Afrique dans l'accès à l'eau et à l'assainissement, dix ans avant la réalisation des Objectifs de Développement Durable ?

A l'échelle mondiale, si la tendance actuelle est maintenue, en 2030, l'accès à l'eau et à l'assainissement sera pire que la situation en 2015. Les progrès sont insuffisants, il y a nécessité d'engager une accélération. En dépit de la COVID-19, en 2020, nous avons déjà constaté que nous étions, nous africains, hors de la trajectoire. Si l'on ajoute les contraintes du coronavirus, les difficultés d'accès à l'eau, les contraintes économiques, on se rend compte que le défi est extrêmement important. L'Afrique doit renforcer sa mobilisation, en termes de financement d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, de mécanismes de gouvernance et de coopération entre États. Aujourd'hui, la COVID-19 montre que nous sommes loin de la trajectoire qui aurait dû nous mener à l'atteinte des ODD liés à l'eau et à l'assainissement. La piqûre de rappel que constitue la pandémie, l'initiative de l'Union Africaine d'organiser en marge du forum un sommet spécial des Chefs d'États, afin qu'ils s'engagent à poser des actions concrètes, offre une lueur d'espoir. Ce sommet de haut niveau dans ce forum mondial permettra à l'Afrique de retrouver une trajectoire plus positive qui peut lui permettre d'atteindre les ODD liés à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030.

Peut-on dire que le Sénégal est un bon élève en matière d'assainissement ?

Le Sénégal fait de gros efforts pour relever le défi lié à l'accès à l'assainissement. Le pays est en dessous de la moyenne mondiale certes mais au-dessus de la moyenne africaine en matière d'accès à l'assainissement. Les chiffres le démontrent, nous sommes à 45% du taux d'accès à l'assainissement. Il y a des politiques et des programmes qui ont été engagés, notamment les travaux de réhabilitation de la baie de Hann dans la région de Dakar et des initiatives importantes en milieu rural pour l'accès à l'assainissement autonome. En outre, il y a lieu de noter l'organisation de l'assainissement semi collectif ou autonome avec le marché des boues de vidange ; en matière d'innovation technologique et avec l'appui des partenaires comme la Fondation Bill et Melinda Gates, on est en train d'offrir à l'Afrique un modèle.

In fine, on peut dire que le Sénégal est un bon exemple en termes de progrès en matière d'accès à l'assainissement. Nous sommes un pionnier africain qui a conscience qu'en dépit de ce qui a été fait, il y a d'énormes efforts à fournir dans ce secteur pas souvent attractif pour les bailleurs de fonds et qui nécessite de gros investissements.



In fine, on peut dire que le Sénégal est un bon exemple en termes de progrès en matière d'accès à l'assainissement. Nous sommes un pionnier africain qui a conscience qu'en dépit de ce qui a été fait, il y a d'énormes efforts à fournir dans ce secteur pas souvent attractif pour les bailleurs de fonds et qui nécessite de gros investissements. Avec cette volonté de la part de l'État, je reste tout de même confiant dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable d'ici à 2030.

Comment s'organise la coopération interafricaine et les échanges d'expérience entre pays dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau ?

Précisions que le Sénégal accueille le Forum Mondial de l'Eau pour le compte de l'Afrique. L'Union Africaine a décidé d'accompagner le forum en organisant un sommet spécial des chefs d'État et de gouvernement en marge de l'événement. Ce sera l'occasion de faire le point sur la vision africaine sur la question de l'eau, l'agenda 2063... Nous avons également signé un protocole avec AMCOW (Conseil des ministres africains chargés de l'eau) pour la mobilisation des communautés économiques régionales (CEDEAO, CEMAC, SADEC...). Nous avons développé une stratégie d'implication de toutes les composantes en commençant par les politiques. Il y a également un accord de soutien qui a été signé avec l'Association Africaine de l'Eau qui regroupe tous les professionnels de l'eau, les sociétés d'eau d'Afrique, le réseau africain des organismes de bassins, la société civile, les universités, la jeunesse. En outre, nous avons lancé l'initiative 1000 jeunes pour les impliquer

et en faire des pionniers du Forum. Nous sommes aussi en train de mobiliser des acteurs africains autour de l'initiative « Dakar 2021 » qui vise à labelliser les projets qui auront un impact concret sur le terrain en faveur des populations, de manière à solutionner les problèmes urgents comme l'agriculture précaire, l'urbanisation galopante...

Nous avons prévu pour la première fois en marge du forum « un village de l'assainissement ». Il permettra de montrer aux participants les réponses d'hier, d'aujourd'hui et de demain sur la problématique de l'assainissement, où nous avons conscience que l'Afrique est en retard en termes de réponse sur le terrain. Il est aussi prévu un village africain, qui mettra en exergue les enjeux de l'eau et les réponses africaines, cela permettra aux différentes communautés africaines (Masai, Berbère, Peul etc...) de montrer leur façon de maîtriser l'eau dans des conditions difficiles. Nous sommes en train de mobiliser et de faire participer l'Afrique afin qu'elle tire le meilleur de ce forum tout en gardant une tonalité mondiale.

Quels messages lancez-vous aux partenaires, aux décideurs et à la communauté de l'eau et de l'assainissement ?

L'eau reste une problématique essentielle pour le développement. Nous n'atteindrons pas les Objectifs de Développement Durable sans régler la question de l'eau et de l'assainissement. Nous devons tous nous mobiliser pour assurer un accès universel à l'eau, en particulier en Afrique où les problèmes d'eau sont les plus critiques.

Le Forum Mondial de l'Eau que le Sénégal accueille pour le compte de toute l'Afrique doit rester un événement mondial qui apporte des réponses concrètes aux populations africaines et du monde. Nous souhaitons une forte mobilisation pour avoir un Forum Dakar 2022 historiques en termes d'efficacité pour le monde et l'Afrique. ■

Assainissement : le rôle clé des collectivités locales

Maire de la commune Dieuppeul-Derkle, Cheikh Gueye estime que la question de l'assainissement est au cœur du développement des pays africains, en particulier d'une ville comme Dakar. « En ce qui concerne l'eau et l'assainissement au niveau de la commune dakaroise de Dieuppeul-Derkele, nous disposons d'une brigade d'assainissement. Au-delà du paiement des salaires des agents, la commune intervient aux côtés de l'Office National de l'assainissement du Sénégal (ONAS) afin de répondre aux doléances des populations de manière à les soulager de la stagnation des eaux », estime le maire. La question du budget reste bien évidemment l'une des limites de l'intervention des mairies. Le budget de la commune de Dieuppeul-Derkle permet de prendre en charge les salaires et équipements des agents et leurs interventions sur le terrain. « C'est un budget extrêmement important que nous consacrons à l'assainissement », explique M. Gueye, qui reconnaît que la gestion des déchets solides et liquides reste l'un des grands enjeux d'une mégapole comme Dakar. La collectivité territoriale, explique-t-il, a pour mission essentielle de contribuer à assurer le bien-être des populations et la question de l'assainissement est au cœur du développement des pays africains, en particulier dans une ville comme Dakar. « Il y a de cela quelques années lorsque j'étais l'adjoint de l'ancien maire de Dakar, Khalifa Ababakar Sall, nous avons constitué une équipe importante pour la gestion de la prise en charge de l'assainissement autour des spécialistes sur la question. Il avait été retenu un certain nombre d'actions prioritaires au niveau de Dakar, notamment, le renouvellement des ouvrages d'évacuation des eaux usées, la gestion des fosses septiques



Cheikh Gueye, Maire de la commune Dieuppeul-Derkle

qui sont en dessous du niveau de la route dans de la commune de grand Yoff. Nous avons parlé du programme Dakar 1%, qui faisait appel à un certain nombre de partenaires nationaux et internationaux afin de régler définitivement la problématique de l'assainissement au niveau de Dakar. C'est un programme qui n'a pas pu voir le jour mais il reste en vigueur, on peut le sortir des tiroirs à la satisfaction des populations ». En dépit de leurs moyens limités, les communes sont engagées dans diverses initiatives comme l'opération « Dakar Ville propre » initiée en 2019. « Le lancement de cette initiative a coïncidé avec une adhésion massive des populations et des collectivités locales pour faire de «Dakar ville propre» une réalité ». Le programme a connu une adhésion populaire. Ainsi, le premier week-end de chaque mois, les collectivités locales et la population sortaient, les outils en main,

et prenaient d'assaut les grandes artères afin de rendre Dakar propre. « Cela, nous le devons à la volonté de l'Etat du Sénégal et à l'Unité de gestion des déchets solides (UCG) », explique le maire de la commune Dieuppeul-Derkle. Cet élan a été brisée par la situation pandémique mondiale. « N'eût été la pandémie de COVID-19, qui a freiné les activités, Dakar serait très propre aujourd'hui. C'est un programme ambitieux, novateur qui règle un certain nombre de problèmes. Un programme dont chaque sénégalais devrait s'approprier parce qu'il y va du bien-être, de la santé et de la mobilité des populations ». S'agissant de la question de la capacité financière des communes, le Sénégal a adopté l'acte 3 de la décentralisation, avec en filigrane, une volonté de donner aux mairies plus de moyens et de prérogatives pour accompagner l'assainissement liquide de leurs

municipalités et communes. « On ne peut pas parler de moyens au niveau des collectivités locales concernant l'assainissement, tempère le maire de Dieuppeul-Derkle. « L'acte 3 de la décentralisation est une idée novatrice salubre pour les collectivités locales car elle a pour vocation de renforcer et de faire des collectivités locales des territoires viables au développement durable ». Pour assurer un développement de nos pays, il faudra aller sans doute loin pour asseoir des politiques qui renforcent les compétences et les capacités des collectivités locales, afin de leur permettre de jouer pleinement leur mission et, comme le dit le maire, « asseoir un développement durable au bénéfice des populations ». En attendant, la ville de Dakar se prépare activement pour abriter le prochain Forum mondial de l'Eau. « Une belle initiative à saluer que cet événement mondial en Afrique de l'Ouest, plus précisément à Dakar, qui est une ville de défis et d'audace. A chaque fois qu'elle a eu à abriter de tels événements, Dakar a toujours su tirer son épingle du jeu. Je pense que le Forum Mondial de l'Eau qui se déroulera en mars 2022 connaîtra le même succès. Le Sénégal dans sa globalité et dans sa diversité est en train de tout mettre en œuvre pour la réussite de cet événement ». La question de la capacité des collectivités et de leur interaction avec l'État sera au cœur de cette rencontre internationale qui va accueillir les spécialistes, les gouvernements et les décideurs... « Au-delà de la Teranga que nous allons offrir à nos hôtes, à qui nous souhaitons déjà là bienvenue, ce sera un moment de réflexion, de discussion et d'échange sur la problématique de l'eau, sur l'impact des aléas pluviométriques et sur la désalinisation de l'eau de mer, au bénéfice de l'agriculture et des ménages », précise le Maire de Dieuppeul-Derkle. ■

L'assainissement autonome, une chance pour l'Agriculture

La ville de Dakar est alimentée en fruits et légumes, entre 50 à 60% de ses besoins, par la zone de Niayes, une ceinture agricole regroupant des milliers de petits producteurs.

« Les eaux traitées peuvent être d'un apport immense pour nos activités », explique Ibrahima Mbengue, Président de la Fédération des Producteurs Maraîchers de la zone des Niayes (FPMZN), fondée en 1994, après la dévaluation du Franc CFA, avec l'objectif d'organiser l'activité. L'année dernière, le groupement qui exploite 8 000 hectares dans un couloir de 250 km de long, a exporté 1200 tonnes de mangues vers l'Europe, 1200 tonnes de pommes de terre mais aussi des choux, carottes et autres produits avec une vision stratégique qui va de la production aux entrepôts de stockage, la chaîne du froid, située aux côtés des consommateurs et non des champs, le marché local et l'export vers l'Europe. « Si nous sommes en pleine production, nous pouvons fournir la consommation du Sénégal et fruits et légumes et exporter le surplus », explique monsieur Mbengue qui reconnaît toutefois une activité très saisonnière avec

des périodes (septembre à janvier) où ce sont les importations qui prennent le dessus. L'un des facteurs de renchérissement du coût des produits réside dans le coût de l'eau. « Les factures de Sen'Eau nous coûtent excessivement cher », poursuit monsieur Mbengue dont le verger, situé dans la zone de Sangalkam, s'est diversifié dans l'arachide et le maraîchage. « Nous ne pouvons pas être en compétition avec la population qui a besoin de l'eau potable. Nous discutons avec le gouvernement pour trouver des alternatives », poursuit le président de la FPMN. « La nappe phréatique de la zone de Niayes a un grand potentiel et devrait, si elle est bien gérée, fournir nos besoins pour l'Agriculture et celle des populations ». L'autre composante très attendue au bout de la chaîne de l'assainissement est l'engrais organique. « C'est un facteur essentiel de la rentabilité », explique monsieur Mbengue. D'ailleurs, l'association avait mis en place,



Ibrahima Mbengue, Président de la Fédération des Producteurs Maraîchers de la zone des Niayes

en partenariat avec la Wallonie, une unité de collecte et de fabrication de compost à partir de déchets d'abattoir pour nourrir les sols pauvres des périmètres maraîchers environnants. Les engrais organiques issus des stations d'assainissement et de l'omniprocesseur seront d'un apport

important en tant que substitut aux engrais chimiques. « Nous avons besoin de beaucoup de fumiers et d'engrais organiques pour compenser notre déficit en engrais comparé à l'Europe où l'on enregistre des rendements de 70 tonnes à l'hectare contre 50 tonnes chez nous ». La FPMN regroupe 60 villages et 25 90 producteurs membres. En plus des eaux usées, les agriculteurs des Niayes estiment qu'une bonne canalisation des eaux de pluie vers des bassins de rétention serait à même de combler le déficit hydrique qui guette leur activité. En plus de ses besoins constants en eaux et en nutriments, besoins qui peuvent être comblés en partie par l'assainissement autonome, l'agriculture de la zone des Niayes est confrontée à une forte pression foncière liée à la pression démographique des zones urbaines et industrielles. La zone, écologiquement menacée, perdrait au moins 60 ha de terres à usage agricole par an. Le Sénégal doit protéger la zone des Niayes de la pression démographique par un plan d'aménagement, tenant en compte des besoins en logement mais aussi des besoins en agriculture, vitaux compte tenu de la multiplication des chocs exogènes comme la COVID-19. ■

Interview

Congrès de Marseille : de l'importance de protéger le pangolin et l'hippopotame

Cette année, au cours du congrès de Marseille, presque tous les orateurs ont reconnu que la biodiversité de la planète est menacée. Même les mammifères marins et les vieilles forêts ont été au cœur des débats. Les différents débats se sont aussi appesantis sur l'extinction de deux animaux : le pangolin et l'hippopotame, bien que figurant déjà sur la liste rouge. Mais ils ne sont pas les seuls à être en danger d'extinction à cause de l'homme.

Les principales menaces qui pèsent sur l'hippopotame et le pangolin sont la chasse pour la viande, les écailles, pour les canines et la diminution drastique de l'habitat. Le déclin des hippopotames est spectaculaire et s'est produit dans un temps record. Notamment en Afrique Centrale, à cause des trafiquants d'espèces sauvages protégées, 95% des effectifs, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), ont été décimés dans les années 2000. Il reste aujourd'hui entre 128000 et 148000 hippopotames en Afrique.

Selon un rapport de 2017 du Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW), le nombre de saisies de pangolin a augmenté dans le monde entier. Et, le rapport d'ajouter que le Nigeria est souvent le point de départ de ce trafic à destination de l'Asie : 10,4 tonnes de produits issus du pangolin en provenance du pays d'Afrique de l'Ouest ont été saisies en 2016. En 2019, ces saisies s'élevaient à 53,9 tonnes.

Contrairement aux grands mammifères du continent, le pangolin n'est pas traqué pour devenir un trophée mais pour être revendu en Asie. Sur ce continent, sa viande est un met de luxe, et ses écailles entrent dans la composition d'une poudre prétendument miraculeuse.

Pour estimer l'ampleur de la chasse aux pangolins, les chercheurs de l'ONG Wild Aid ont analysé des données issues de 113 sites, dont les pays d'Afrique Centrale, principalement le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Gabon, la République démocratique du Congo et la République du Congo. Résultat, plus de 50 saisies majeures de produits issus du pangolin



ont été comptabilisées entre 2015 et 2019. Rien qu'en 2018 et 2019, plus de 130 tonnes d'écailles de pangolin ont été interceptées par les autorités de différents pays. Le plus souvent à l'aide de pièges, bien que leur utilisation soit illégale dans la plupart des régions de l'étude.

Ainsi, le pangolin et l'hippopotame ont depuis, rejoint la longue des animaux menacés de disparition. Mais cela n'empêche en rien les trafiquants qui continuent d'appauvrir la biodiversité mondiale. Aussi, d'autres comme la gazelle dama, jadis la plus répandue au Sahara, ou encore plusieurs espèces de requins, des poissons vivant dans les grands fonds marins, sont également au bord de l'extinction.

Selon l'IUCN, plus de 40000 espèces ont été répertoriées et actuellement, 16119 d'entre elles sont menacées d'extinction. Parmi ces espèces en danger, un tiers sont des amphibiens, c'est-à-dire des animaux pouvant vivre sur terre et dans l'eau ; un quart sont des arbres, des conifères ; un quart concerne la famille des mammifères ; et les oiseaux constituent un huitième de l'ensemble. La liste réactualisée de l'IUCN au congrès de Marseille du 03 au 11 septembre 2021, indique que près d'un tiers des espèces sont aujourd'hui menacées dans le monde. De nombreux écosystèmes sont aussi menacés, comme les zones humides par exemple, lesquelles ont perdu 50 % de leur superficie au niveau mondial. Ainsi, 784 espèces sont officiellement éteintes. Pour 65 autres espèces, la survie a été rendue possible en captivité pour certains animaux et par le biais de cultures pour plusieurs espèces végétales. Le trafic des espèces en voie d'extinction dont l'hippopotame et le pangolin provient d'abord

des trafiquants qui activent les braconniers par des billets de monnaies, associé à cela, la sous-information et la pauvreté de la majorité de la population. Il faut aussi ajouter un manque d'encadrement efficace des populations sur les questions de la protection des espèces.

Pourtant l'hippopotame est non seulement, l'ingénieur de l'écosystème à cause de sa capacité d'étendre les prairies mais aussi joue un rôle important dans la biodiversité. En déféquant dans les rivières, il les enrichit avec du silicium, un élément indispensable à la croissance de micro-algues essentielles à l'écosystème des rivières africaines. Le pangolin lui, est un élément essentiel de la chaîne alimentaire et contribue aussi à l'équilibre de l'écosystème.

Au Togo, l'hippopotame et le pangolin sont intégralement protégés. Si on ne connaît pas le nombre exact de pangolin vivant dans le pays, on compte environ cent hippopotames dans la vallée du Mono, communément appelée la marre d'Afi qui compte à elle seule, plus d'une trentaine d'hippopotames, selon le rapport de l'ONG CDAC.

La détention, la circulation et la vente de trophées d'hippopotames, sont punies par les articles 761 et 796 du nouveau Code pénal du Togo. « La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du

présent code », énonce l'article 761 du nouveau Code pénal.

Pourtant, dans le fleuve Mono, le fleuve Oti ou dans les marres et lacs du sud du pays, les hippopotames sont chassés même si on reconnaît que la chasse reste une activité traditionnelle. En mars 2018, douze braconniers ardemment armés ont attaqué un hippopotame dans le canton de Sedomé, le fief de ces espèces menacées. Attaqué dans la zone de Atikpatafo, juste à 500 mètres de la marre d'Afi, l'hippopotame s'est battu bec et ongle pour ne pas se laisser dans les mains de ses ennemis. Malheureusement on le retrouve mort le lendemain dans l'après-midi.

La lutte contre le trafic illégal de l'hippopotame et du pangolin nécessite une prise de conscience des populations. Il revient également aux populations de devenir leur propre gardiens afin de sauvegarder les espèces rares et de permettre leur pérennité dans les pays où ils vivent encore comme l'hippopotame malgré les braconnages ici et là.

Qu'il s'agisse de la chasse entraînant le déclin rapide d'une espèce, ou du réchauffement de la planète, ou encore de la pêche avec ses filets toujours plus longs, l'homme est toujours responsable du recul et de la disparition des espèces animales. Ainsi, la lutte contre le trafic illégal des espèces en voie d'extinction nécessite des actions concrètes : les arrestations et les poursuites judiciaires et condamnations de tout contrevenant.

(EAGLE-Togo)



Plateforme Panafricaine sur le Développement Durable et l'Environnement

Production et Diffusion d'actualités Interviews, Reportages, Dossiers Publi-reportages & Publicités

Conseil : Stratégie de développement durable Rédaction de rapport RSE Formation

Notre Equipe : Fondateur / Directeur de Publication: Mahamadou BALDE Rédacteur en Chef: Bacary SEYDI Journalistes : Ismaïla MANSALY, Moctar FICOU, Ndéye Fatou NDIAYE, Saër SY Experte QHSE : Marie DIOUF

Coordinateur du Supplément : Chérif BALDE Stagiaire : Mohamed El Amine DIOUF Adresse: 308 Zone de Captage -Grand Yoff, Dakar - Sénégal Téléphone: +221 774 123 118 ou +221 704 699 569 Mail: vivafrikcom@gmail.com site web: www.vivafrik.com

Climat Les « trois priorités absolues » en matière d'action climatique, selon Antonio Guterres

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres qui prend part à la 76ème Assemblée générale des Nations unies ouverte mardi 21 septembre 2021 au siège de l'Organisation à New York a mis en avant jeudi 23 septembre de l'année en cours « trois priorités absolues » en matière d'action climatique. « A l'approche de la 26ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), qui se tiendra en novembre (Ndlr : du lundi 1 novembre au vendredi 12 novembre 2021)



dans la ville écossaise de Glasgow, des actions beaucoup plus audacieuses sont nécessaires dans le domaine climatique pour maintenir la paix et la sécurité internationales », a indiqué M. Guterres. Antonio Guterres qui s'exprimait lors d'un débat public de haut niveau du Conseil de sécurité sur le climat et la sécurité a renchéri que « notre fenêtre d'opportunité pour empêcher les pires conséquences climatiques se ferme rapidement. Aucune région n'est à l'abri. Les feux de forêt, les inondations, les sécheresses et d'autres événements météorologiques extrêmes affectent tous les continents ».

En 6 ans, les pays les plus pauvres devraient se voir privés de 75 milliards de dollars de financements climat

Selon les estimations d'Oxfam, entre 2020 et 2025, les pays les plus pauvres devraient être privés d'environ 75 milliards de dollars -alors même que les pays riches s'étaient engagés de longue date à mobiliser chaque année 100 milliards de dollars pendant cette période afin d'aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux conséquences du changement climatique et à réduire leurs émissions. Cette analyse précède les discussions informelles sur le climat qui auront lieu ce lundi entre les dirigeants mondiaux à l'Assemblée générale des Nations unies - un moment clé pour remettre cet objectif financier sur les rails avant la COP26

de novembre prochain. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié vendredi dernier de nouvelles données montrant que les pays développés n'ont fourni en 2019 qu'environ 80 milliards de dollars de financements climat. Au regard des engagements actuels, Oxfam estime que les pays riches ne tiendront pas leur promesse et n'atteindront que 93 à 95 milliards de dollars par an d'ici 2025, cinq ans après la date fixée. Cela signifie que les pays vulnérables pourraient se voir privés de 68 à 75 milliards de dollars au total au cours de cette période de six ans.

Agriculture

Le CORAF et l'UE font un don d'équipements à l'INERA

Le CORAF et l'UE ont remis, le jeudi 30 septembre 2021, un don de matériels roulants, de matériels de laboratoire et de matériels électriques et informatiques à l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) lors d'une cérémonie tenue à Ouagadougou au Burkina Faso. Ces équipements, qui comprennent des voitures, des motos, des équipements électriques et informatiques tels que des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables, des tablettes, des onduleurs et des équipements de laboratoire, devraient améliorer les conditions de travail et l'environnement de recherche des sélectionneurs de plantes de l'INERA. « Le progrès en sélection végétale favorise une production améliorée. Il aide

à la sélection de cultures résistantes aux ravageurs, aux agents pathogènes et à la sécheresse. Vous pouvez donc comprendre que sans la technologie de pointe, il serait plus difficile pour les sélectionneurs de plantes au Burkina Faso et à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de sélectionner des variétés de cultures capables de résister au changement climatique et au nombre croissant d'agents pathogènes », a déclaré Dr Abdou Tenkouano, Directeur Exécutif du CORAF. « Il est attendu que ce soutien outille les chercheurs du Burkina Faso pour mettre au point des variétés de cultures résilientes au changement climatique et offrant de meilleurs rendements, plus résistantes aux ravageurs et aux maladies et surtout, adaptées à leur environnement local. »

Le continent africain voit l'agroécologie comme un secteur en devenir

L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les hommes et l'environnement tout en répondant à la nécessité de systèmes alimentaires socialement équitables au sein desquels les gens peuvent choisir ce qu'ils mangent et comment et où il est produit. S'agissant de l'agriculture biologique qui s'est initialement développée en Afrique à travers les marchés d'exportation, pour répondre à une demande croissante des consommateurs du Nord, elle est désormais de plus en plus reconnue sur le



continent en matière de santé publique. En effet, si les intrants chimiques de synthèse, comme les pesticides sont moins diffusés en Afrique que dans d'autres régions du monde, ils le sont tout de même et sont souvent utilisés de manière inappropriée, parfois

dangereuse. Si nourrir les populations représente encore un défi dans certains pays africain, le développement d'une agriculture biologique reste un enjeu de taille, pour la santé publique mais aussi l'autonomie alimentaire, et le retour à la terre.

Subventions mondiales à l'agriculture : la FAO appelle à un changement de paradigme

L'Organisation des Nations unies (ONU) a recommandé, dans un rapport, de réorienter les subventions agricoles mondiales. En effet, le montant des aides publiques mondiales versées annuellement aux producteurs agricoles est estimé à 540 milliards \$. Rappelons que, dans le monde, l'agriculture fournit environ 4 % du PIB. Si jusqu'ici, ce secteur vital permet de nourrir une population globale en hausse, grâce à des appuis financiers importants des gouvernements, les modes de production sont de plus en plus questionnés avec l'émergence des préoccupations environnementales et sociales. Dans son nouveau rapport « Multi-billion opportunity : Repurposing agricultural support to transform food systems », publié le 14 septembre 2021 avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) plaide pour une refonte totale des soutiens publics pour qu'ils répondent aux besoins des systèmes alimentaires. 540 milliards \$. C'est le montant alloué chaque année dans le monde par les gouvernements aux exploitants agricoles. Cette enveloppe considérable représente, d'après le rapport, près de 15 % de la valeur commerciale de la production agricole totale. Elle est principalement répartie entre les nations développées (pays de l'Union européenne, USA et Japon notamment) et les grandes économies émergentes comme la Chine, le Brésil, l'Argentine, l'Inde ou encore l'Indonésie.

Le directeur Sénégalais de l'horticulture mise sur un objectif de 350 000 tonnes supplémentaires de fruits et légumes par an

Le directeur national de l'horticulture, Dr Macoumba Diouf a indiqué que le Sénégal a l'ambition d'augmenter d'au moins 350 mille tonnes par an sa production horticole, dans l'optique d'atteindre l'objectif des deux millions de tonnes visé à travers le Plan d'action prioritaire accéléré (PAP2A) du Plan Sénégal émergent (PSE). A ce propos, M. Diouf a laissé entendre que « l'objectif actuellement prévu au Sénégal est d'arriver à deux millions de tonnes de produits horticoles d'ici 2023. Pour cela, nous voulons au moins produire 350 mille tonnes de légumes et de fruits par an pour atteindre cet objectif fixé dans le Plan Sénégal émergent ». Il s'exprimait en marge d'une journée de consultation médicale gratuite organisée ce week-end à Koumbal, un village de la commune de Latmingué, dans le

département de Kaolack, à l'initiative des étudiants et agents de santé ressortissants de ladite commune. Poursuivant son allocution, le directeur national de l'horticulture par ailleurs maire de la commune de Latmingué a soutenu que « le secteur de l'horticulture est le recours principal pour l'insertion durable des jeunes ruraux dans l'agriculture. Si on veut faire des revenus, gagner de l'argent et satisfaire des besoins outre que l'alimentation, c'est de l'horticulture qu'on doit pratiquer ». A l'en croire, ce sous-secteur de l'agriculture « est une activité de résilience, productive et compétitive. L'horticulture est une source de revenus financiers et alimentaires pour celui qui la pratique. Nous voulons que le concept d'horticulture pour tous et partout soit une réalité au Sénégal », a souhaité Macoumba Diouf.

Energies Renouvelables

Une interconnexion électrique sous-marine de 2 GW en gestation entre l'Egypte et la Grèce



Le projet de construction d'une interconnexion électrique sous-marine de 2 gigawatts (GW) entre l'Egypte et la Grèce prend de plus en plus forme. En effet, plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour acheminer les énergies renouvelables produites en Afrique vers l'Europe. L'un de ces projets implique une interconnexion au fond de la Méditerranée pour permettre un échange d'énergie entre l'Egypte et la Grèce. C'est pourquoi, l'Egypte et la Grèce sont actuellement en pourparlers pour construire une connexion électrique sous-marine capable d'acheminer 2 GW d'électricité à travers la Méditerranée. L'opérateur indépendant de transport d'électricité Admie qui est le gestionnaire du réseau de transport électrique grec, prépare un protocole d'accord avec son homologue égyptien EETC à cette fin. Si l'on se fie aux deux parties, l'objectif est d'acheminer l'électricité renouvelable d'Afrique du Nord, où d'importantes capacités de production d'énergie verte sont sur le point d'être construites, vers le continent européen. Ainsi, cette capacité pourrait être transportée vers l'Europe centrale et occidentale grâce à des infrastructures existantes ou en projet. Rappelons que de nombreux autres projets de ce type sont également dans les cartons. Ainsi, l'Italie et la Tunisie envisagent de mettre en place une liaison de 600 MW sous le canal de Sicile. Ce projet nommé Elmed permettra une interconnexion électrique à travers la Méditerranée reliant les réseaux électriques des deux pays.

Gestion Forestière

Evaluer et financer le stockage de CO2 : la forêt gabonaise en exemple



Quelle est la valeur de la nature ? La question, controversée, fait l'objet d'une motion au congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Marseille. Mais pour la forêt tropicale d'Afrique centrale, qui absorbe des tonnes de CO2 responsable du changement climatique, certains ont déjà une réponse : des millions. Fin juin 2021, le Gabon est ainsi devenu le premier pays du continent à recevoir des fonds internationaux pour poursuivre ses efforts contre la déforestation. Dix-sept millions de dollars, décaissés via l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), organisme lancé en 2015 par l'ONU, qui rassemble des pays d'Afrique centrale et des bailleurs de fonds internationaux. « Un arbre debout ne vaut rien. Si vous le coupez, il vaut quelque chose, mais pas pour la planète. Donc il faut lui donner une valeur, investir et payer pour obtenir un résultat : que les arbres soient toujours debout », résume Carlos Manuel Rodriguez, patron du Fonds pour l'environnement mondial, organisme multilatéral de financement spécialisé. D'autant que « sans le Gabon, il n'y aurait plus de pluie dans certaines parties d'Afrique, et sans la forêt du bassin du Congo nous n'arriverons jamais à atteindre l'objectif de 1,5 degré » de réchauffement maximum fixé par l'accord de Paris sur le climat, poursuit celui qui fut ministre de l'Environnement du Costa Rica, pays connu pour sa biodiversité et son tourisme « vert ».

CORIS BANK INTERNATIONAL s'installe en Guinée Conakry



Oxy Conseil

Bénin

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Mali

Niger

Sénégal

Togo

Guinée Conakry

La Banque Autrement
<https://coris.bank>

